



Rapport climat 2021

Notre engagement pour l'avenir



Sommaire

Contexte et enjeux page 04

GOVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES ET RSE

Éditorial du président-directeur général page 08

Le conseil d'administration, acteur de la stratégie climat page 09

La direction financière impliquée page 10

Gouvernance, stratégie climat et plans d'actions bas carbone page 11

Partager la stratégie climat avec les différentes parties prenantes page 13

STRATÉGIE RESPONSABLE ET ENGAGEMENTS DU GROUPE

Maîtriser nos risques page 15

Mesurer nos engagements..... page 16

Les fournisseurs, nos premiers alliés contre le carbone page 20

OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

Opportunités bas carbone en interne et dans l'offre commerciale page 25

Réduire les émissions internes du Groupe

Conception et construction bas carbone page 26

Économie circulaire page 27

Sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables page 28

Écomobilités page 29

Quel scénario énergétique pour 2050 ? page 30

Éviter les émissions pour nos clients

Conception et construction bas carbone page 31

Économie circulaire page 34

Sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables page 37

Écomobilités page 40

MESURES ET OBJECTIFS DE RÉDUCTION

Émissions de CO₂ sur le périmètre France page 43

Réduire les émissions des scopes 1 et 2 page 44

Réduire les émissions du scope 3 amont page 45

Pilotage de la performance page 46



Nouveau lycée de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
Bâtiment à énergie positive niveau exceptionnel E4C2
Traçabilité complète des matériaux biosourcés :
bois régional, paille de Limagne et pierres de lave



Contexte et enjeux

Entre urgence sanitaire et conséquences économiques et sociales immédiates de la pandémie de la Covid-19, le changement climatique reste l'enjeu majeur des sociétés modernes.

L'année 2020 aura été marquante à plusieurs titres :

- La pandémie mondiale de la Covid-19 a surpris les gouvernements du nord au sud de la planète, et a engendré des secousses économiques et sociales dont les effets ne sont toujours pas circonscrits.
- Cette crise s'est développée dans un contexte caractérisé par la menace existentielle du réchauffement climatique. 2020 fait ainsi partie, selon l'Organisation météorologique mondiale, de l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées, avec 2016 et 2019. Selon le réseau européen Copernicus, l'augmentation est de plus 1,6 °C par rapport aux normales établies sur une moyenne de 1981 à 2010 et de 2,2 °C au-dessus de la référence de la période préindustrielle.

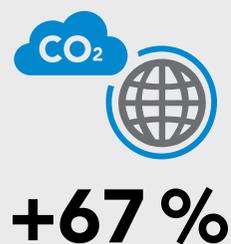
- Le ralentissement temporaire des activités humaines dû au contexte sanitaire n'aurait réduit les émissions de CO₂ d'origine humaine que de 7 %, d'après le Global Carbon Project. Les agences nationales de météorologie estiment qu'en 2021, les concentrations en CO₂ dans l'atmosphère seront de plus de 50 % supérieures à celles de l'ère préindustrielle, aggravées par les incendies d'ampleur exceptionnelle qu'ont connus pendant plusieurs mois l'Australie, la Sibérie, la Californie, l'Amazonie, etc.

LE CADRE EUROPÉEN STIMULE L'ACTION CLIMATIQUE

Après l'adoption du Paquet vert européen fin 2019, l'Union européenne actait en décembre 2020 un nouvel effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre du continent, passant de moins 40 % à moins 55 % à l'horizon 2030, tout en confirmant l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Parallèlement, l'Union européenne travaille à renforcer l'attractivité financière des activités économiques considérées comme « durables » selon une définition européenne commune.

CONSTATS DANS LE MONDE



d'émissions de CO₂
entre 1990 et 2017
dans le monde



dernières années
les plus chaudes depuis 1850,
avec 2016, 2019, 2020 en tête



+9 cm

d'élévation des niveaux
de la mer
entre 1993 et 2019

CONSTATS EN FRANCE EN 2018



445

M t_{eq} CO₂ en 2018
émissions territoriales
nationales



+70 %

dus aux émissions liées
aux importations



749

M t_{eq} CO₂ en 2018
empreinte carbone de la France
émissions de GES intérieures et
associées aux importations

Outre l'harmonisation des fondamentaux du reporting extra-financier en cours, l'Union lance la taxonomie européenne, outil majeur de classification des activités économiques en fonction de leur contribution aux six objectifs environnementaux définis, dont les deux premiers concernent l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

La taxonomie européenne entrera en vigueur progressivement à partir de 2021. Si cette nouvelle approche européenne se différencie en intégrant enjeux environnementaux et sociaux, elle s'insère néanmoins dans un contexte mondial marqué :

- par une sensibilité accrue à la maîtrise des risques financiers liés au climat, symbolisée par l'adoption rapide du référentiel de reporting de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) par les acteurs économiques et financiers ;
- par les différents plans de relance économique adoptés en lien avec la pandémie, dont la tonalité écologique est affirmée en Europe.

EIFFAGE S'ENGAGE DANS LA TRAJECTOIRE 1,5 °C

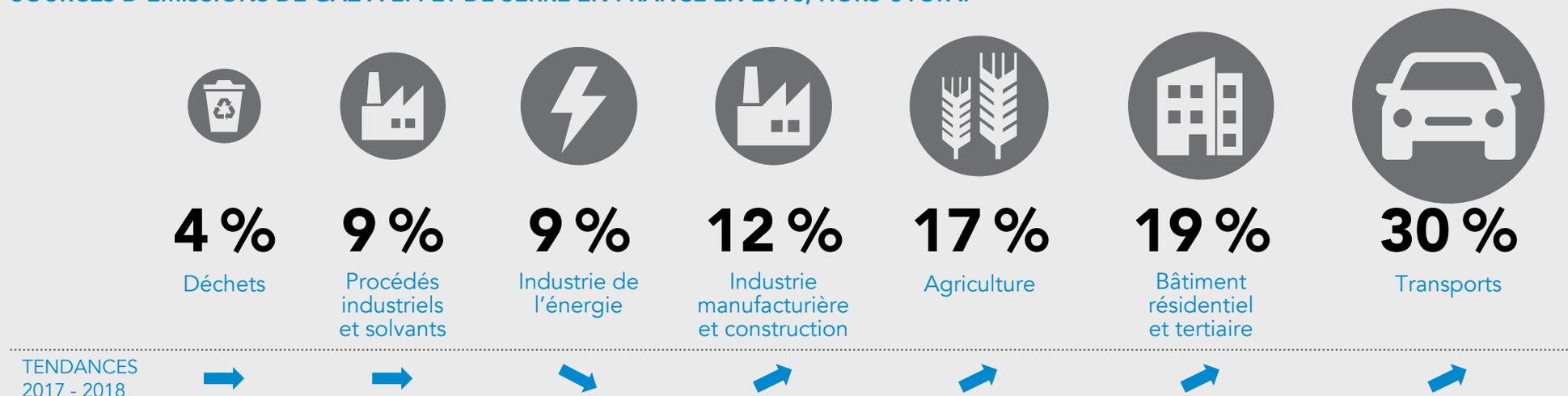
Coté au SBF 120, Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, s'est engagé dans une formalisation de sa stratégie climat selon les recommandations du référentiel de la TCFD.

Après un premier rapport climat publié en avril 2020, ce deuxième rapport confirme l'engagement de la gouvernance du Groupe, l'identification des risques liés au climat et le développement des opportunités de la transition écologique.

Les avancées majeures de ce rapport 2021 résident dans :

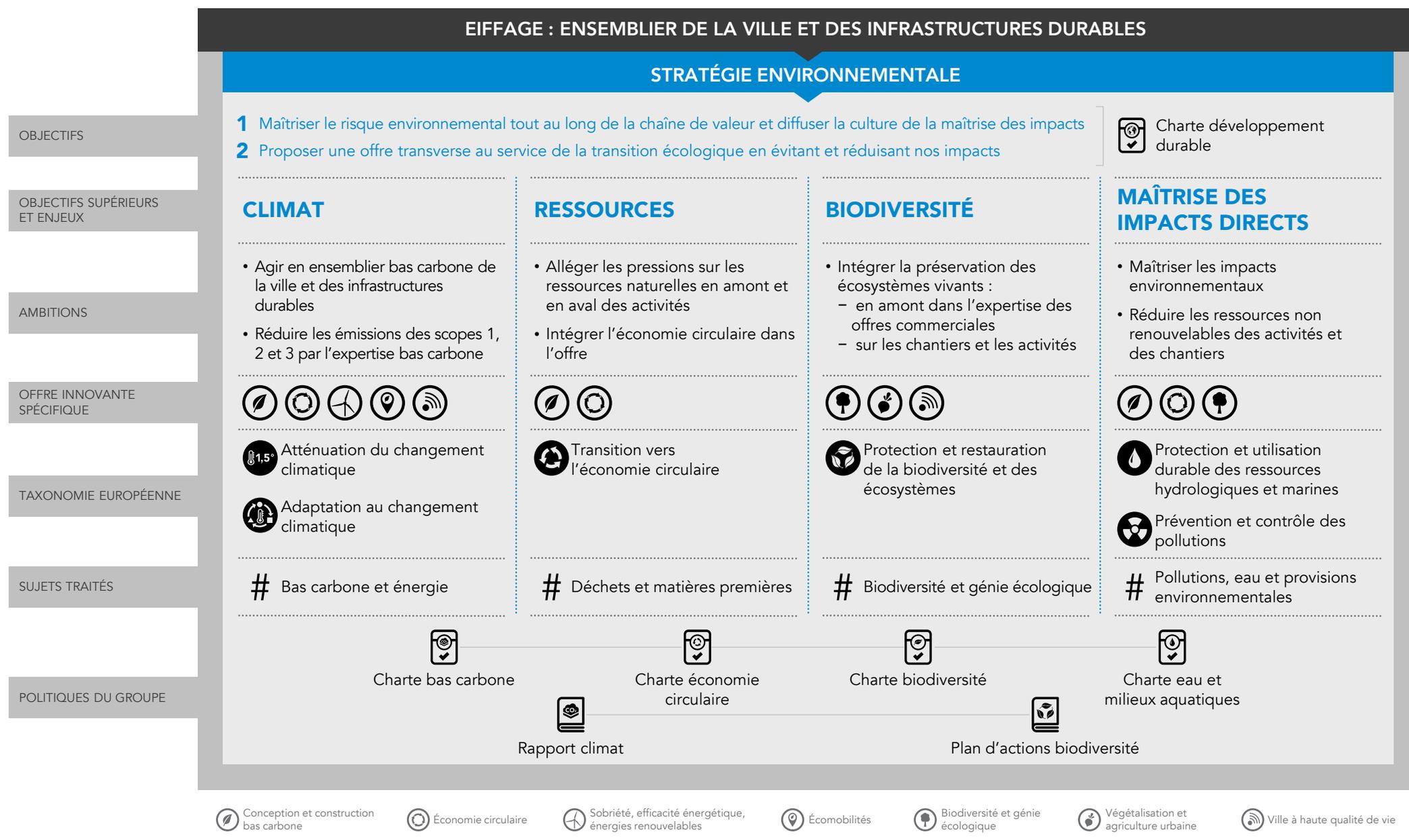
- le choix de Benoît de Ruffray, président-directeur général d'Eiffage, d'inscrire la stratégie du Groupe dans la trajectoire 1,5 °C selon les critères de la Science-Based Targets initiative (SBTi) ;
- d'appliquer cette trajectoire 1,5 °C à tous les métiers du Groupe ;
- de publier le scope 3 amont des activités de travaux en France (Cf. chapitre 4, pages 42 à 46).

SOURCES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN FRANCE EN 2018, HORS UTCTAF*



* Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie / Source : Rapport sur l'état de l'environnement en France, Service de la donnée et des études statistiques (SDES), Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) – janvier 2021

Le présent rapport propose un focus sur la stratégie climat d'Eiffage et sa déclinaison opérationnelle et commerciale. Cette stratégie climat s'inscrit dans la transition écologique globale des activités du Groupe dont le contexte général, les objectifs supérieurs et les réponses peuvent être représentés comme suit.



GOUVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES ET RSE

Campus Pierre Berger à Vélizy-Villacoublay (Yvelines)
Labels : Effinergie, HQE niveau Exceptionnel,
BREEAM niveau Excellent, BiodiverCity® Construction



Éditorial

« Année la plus chaude jamais enregistrée, comme pour l'année 2016, l'année 2020 a confirmé ce que nous savions : le réchauffement climatique s'aggrave, ses conséquences sont avérées et nos délais pour agir efficacement se réduisent.

La pandémie de Covid-19, aussi grave et profonde qu'elle soit, ne peut en aucune manière faire oublier les crises structurelles liées au défi climatique et à l'érosion de la biodiversité. Si ces combats sur plusieurs fronts relèvent de stratégies d'envergure nationale et internationale, ils impactent et concernent aussi directement les entreprises, qui veulent faire leur part.

Engagés dans la TCFD après plus d'une décennie de travail de fond sur notre responsabilité sociale et environnementale, nous avons publié en 2020 notre premier rapport climat formalisant nos engagements de réduction d'émissions en conformité avec les Accords de Paris, nos risques physiques et de transition liés au dérèglement climatique, ainsi que les opportunités issues de la transition écologique de nos métiers.

Ce travail s'est poursuivi tout au long de l'année 2020 avec deux temps forts :

- l'extension au scope 3 amont des calculs d'émissions et leur renouvellement pour les scopes 1 et 2 sur la base de données fiabilisées de l'année 2019 ;
- la validation des plans d'actions relatifs aux émissions de CO₂ de chaque métier du Groupe, sur leur périmètre interne comme dans leur offre commerciale.

Ces travaux approfondis, comme la mobilisation au profit de notre plan stratégique bas carbone, de toutes les équipes – opérationnels, équipes de R&D, fonctions support, management – m'ont permis de considérer comme réaliste, d'ici 2030 et sur la base des émissions de 2019, le double objectif, d'une part, de réduction des émissions internes de gaz à effet de serre du Groupe à hauteur d'au moins 40 % et, d'autre part, de réduction de ses émissions externes de 30 %.

Selon l'initiative SBTi*, cet objectif nous place dans la trajectoire dite de 1,5 °C, compatible avec la volonté d'atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2050. Conscient du défi à relever, mais également des avancées technologiques raisonnablement attendues, ces objectifs sont un défi formidable pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe et nous sommes tous convaincus qu'ils sont atteignables.

Construire des villes et des infrastructures durables, parfaitement respectueuses des enjeux environnementaux et compatibles avec le besoin de sociétés apaisées et solidaires, tel est l'objectif noble et passionnant auquel je nous invite tous. »

BENOÎT DE RUFFRAY

Président-directeur général d'Eiffage

* Science-Based Targets initiative





LAURENT DUPONT
Administrateur Eiffage
représentant des salariés
actionnaires, depuis 2012,
et directeur d'exploitation
chez Eiffage Construction

Pensez-vous que le corps social soit aujourd'hui davantage sensible aux enjeux climatiques ?

Le dérèglement climatique n'est pas nouveau, et Eiffage n'a pas attendu la médiatisation croissante de cet enjeu pour s'y atteler.

Que ce soit dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou dans la préservation de la biodiversité, Eiffage a été précurseur. Dès 2007, nous avons créé Phosphore, laboratoire de recherche et développement sur la ville durable. De ce laboratoire est né l'écoquartier pionnier Smartseille à Marseille (Bouches-du-Rhône) en 2014, puis des projets majeurs tels que celui de l'écoquartier La Vallée à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), en cours de développement.

En matière de biodiversité, le déclic s'est produit en 2008 lorsque le Groupe a remporté la construction de l'A65 qui relie Pau (Pyrénées-Atlantiques) à Langon (Gironde) et dont les attentes environnementales étaient particulièrement ambitieuses dans un contexte post-Grenelle.

Aujourd'hui, nous valorisons le travail accompli et en cours. C'est notamment le cas de la campagne bas carbone « Rendre visible l'invisible », qui poursuit un double objectif de sensibilisation de nos parties prenantes internes et externes.

Le conseil d'administration, acteur de la stratégie climat

Est-ce que la force de l'actionnariat salarié d'Eiffage influence le choix d'une stratégie responsable vis-à-vis des générations futures ?

On dit souvent que l'actionnariat salarié est dans l'ADN d'Eiffage. C'est en effet un modèle assez unique avec presque 20 % du capital détenu par les actionnaires salariés, soit plus de 80 % des salariés du Groupe. Spécificité attractive de notre entreprise, j'ai constaté à quel point il nous démarque auprès des nouvelles recrues, preuve s'il en faut de l'importance de l'humain pour les jeunes générations. Même s'il est difficile d'établir un lien clair et absolu entre actionnariat salarié et préoccupation climatique, il semble être un terreau fertile pour la prise en compte de toutes les attentes des parties prenantes internes, parmi lesquelles l'enjeu du réchauffement planétaire qui préoccupe évidemment les jeunes générations.

J'ajouterai que malgré les circonstances exceptionnelles de la pandémie, le taux de souscription à l'augmentation du capital réservé aux salariés a augmenté pour atteindre près de 71 %. Cela démontre que l'actionnariat salarié résiste aux crises conjoncturelles et peut être un solide allié dans les crises structurelles.

Quel est le fait le plus marquant selon vous de ces derniers mois en matière de stratégie climatique du Groupe ?

J'ai été particulièrement marqué par la renégociation de facilités de crédit à l'aune de deux critères extra-financiers : la sécurité au travail et la réduction de l'empreinte carbone du Groupe. Historiquement fondée sur le seul critère financier, la contrepartie peut donc être aujourd'hui environnementale et sociétale.

Au-delà de considérations stratégiques, c'est aussi sur le chantier, en tant que directeur d'exploitation, que je constate ces évolutions. Eiffage a remporté le lot E du Village des Athlètes à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), où de nouvelles pratiques ont été adoptées afin d'atteindre nos objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela requiert une expertise technique mais également une montée en compétences dans nos métiers. Le dérèglement climatique nous pousse à la transition bas carbone de notre modèle d'affaires et réinterroge en profondeur l'ensemble de nos méthodes et de nos procédés.



CHRISTIAN CASSAYRE
Directeur financier
d'Eiffage

FEUILLE DE ROUTE BAS CARBONE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE D'EIFFAGE : LES 3 ÉLÉMENTS CLÉS DE 2021

Participer à l'amélioration du système de reporting extra-financier

- Amener le périmètre du reporting extra-financier à concorder avec celui du reporting financier, normé et éprouvé
- Interfacer les logiciels financiers du Groupe pour en extraire en temps réel des données monétaires et quantitatives en lien avec le carbone et nos consommations

La pratique financière à l'heure du carbone

- Poursuivre le refinancement du Groupe via des appels d'offres assortis de critères en lien avec la performance en matière de carbone

Intégrer le carbone dans les décisions stratégiques

- Au sein des comités d'investissement du Groupe, chargés de valider toutes les opérations de croissance externe
- Saisir le comité stratégique et RSE pour des investissements supérieurs à 30 millions d'euros

La direction financière impliquée

Comment évaluez-vous la sensibilité des agences de notation financière et des investisseurs par rapport à la TCFD ?

On constate depuis une dizaine d'années l'intérêt de la notation extra-financière pour l'évaluation des risques liés au changement climatique.

Dans ce domaine, le précurseur aura été le CDP (Carbon Disclosure Project), lancé en 2003 et internationalement reconnu. C'est à ce jour la plus grande base de données carbone au monde pour les entreprises et même les collectivités locales. Elle crée une émulation entre acteurs soucieux de démontrer leur prise en compte des enjeux climatiques. En 2020, Eiffage a obtenu la note A-, une des meilleures dans le secteur du BTP qui atteint en moyenne la note C en Europe.

J'ai pu observer une sensibilité croissante aux enjeux climatiques après la COP 21 et les Accords de Paris en 2015, et encore davantage avec la finalisation du référentiel de la TCFD en juillet 2017. Ce référentiel a été très bien accueilli par les investisseurs et les entreprises cotées, parce qu'il structure le reporting sur les stratégies climatiques des entreprises, en termes de maîtrise des risques comme d'opportunités d'affaires, le tout dans une logique d'amélioration continue et de démarche apprenante. Tout indice boursier confondu, 50 % des entreprises cotées sont alignées sur les recommandations de la TCFD contre 38 % l'an dernier et 12 % en 2018.

Peut-on espérer que la TCFD harmonise l'approche risques et opportunités en matière de reporting extra-financier climatique des entreprises ?

Nous constatons un foisonnement de notations extra-financières, dont l'indice de convergence reste étonnamment faible, contrairement aux notations financières. Ce foisonnement, chronophage pour les entreprises, nuit à la lisibilité de leur notation. Forcément, il y a une attente de rationalisation et de meilleure lisibilité de ces évaluations extra-financières. Si déjà la TCFD s'imposait au niveau international, comme cela semble être le cas, ce serait un bon début.

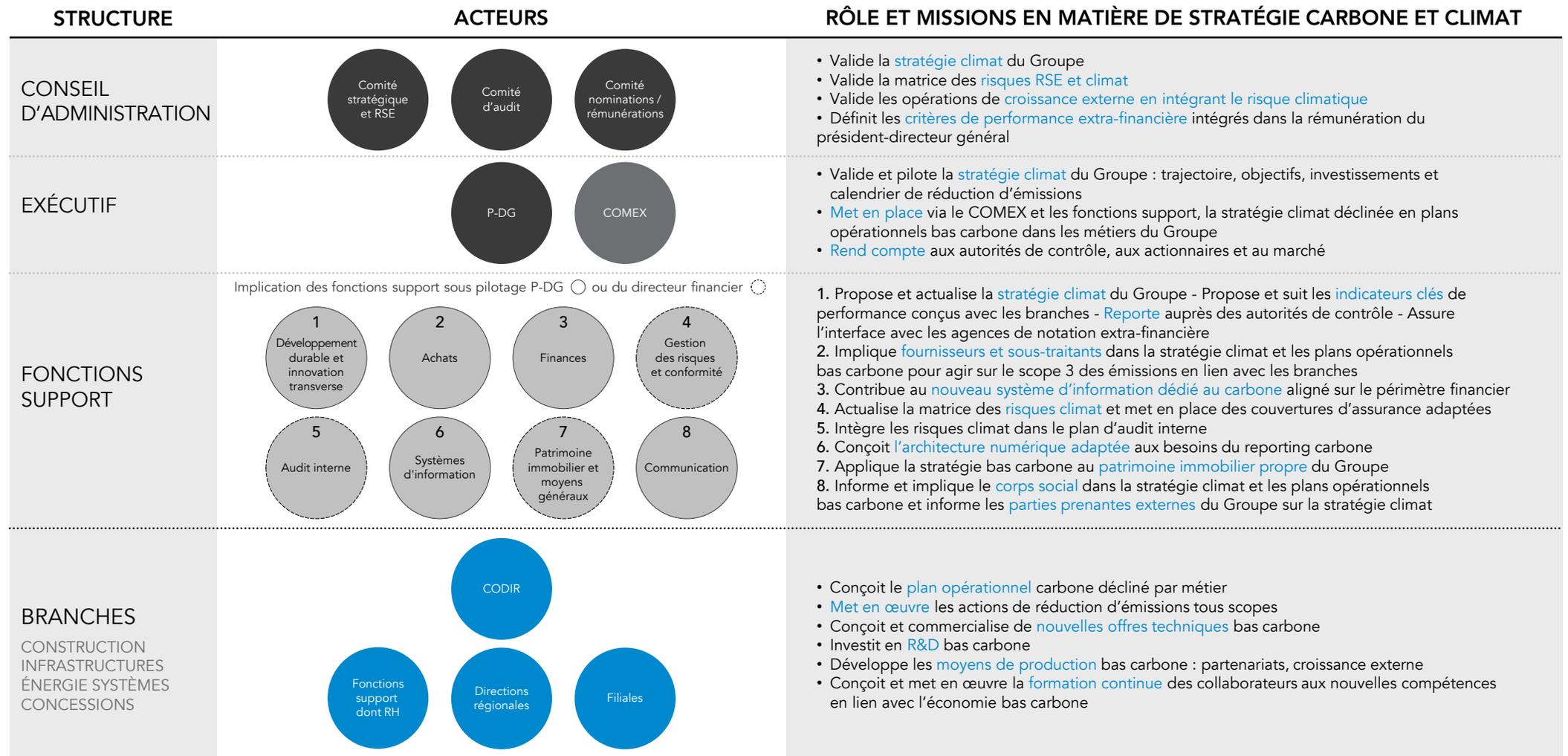
Nous misons aussi sur les travaux actuellement en cours de l'Union européenne qui prépare le cadre d'un futur reporting extra-financier avec des indicateurs clés harmonisés. Convergente avec la TCFD, la future taxonomie européenne va encore plus loin, puisqu'elle associe des critères environnementaux systémiques et des critères sociaux, permettant ainsi d'orienter les flux financiers vers les activités économiques évaluées comme durables à tous égards.

Gouvernance, stratégie climat et plans d'actions bas carbone

Les risques et enjeux liés aux émissions de gaz à effet de serre influent directement sur la pérennité du modèle d'affaires du Groupe.

Cette conviction explique la gouvernance de ce sujet à la fois au plus haut niveau, président-directeur général et conseil d'administration du Groupe, et également une mise en mouvement de toutes les ressources du Groupe.

En effet, entités opérationnelles et fonctions support sont contributrices à la stratégie climat et sa dérivée opérationnelle, la stratégie carbone, selon la répartition des missions représentée par l'infographie ci-après. Cette implication à toutes les échelles est le reflet de la transversalité de l'enjeu climatique.



La direction du Développement durable et de l'innovation transverse (DDDIT) est la tour de contrôle de la stratégie bas carbone. Elle comprend une trentaine de collaborateurs au sein de pôles complémentaires en charge de :

- la maîtrise des risques environnementaux dans les métiers du Groupe ;
- les réponses à valeur ajoutée aux appels d'offres dans trois domaines : évitement de carbone dans l'offre, préservation de la biodiversité, solutions d'économie circulaire ;
- l'innovation transverse qui soutient d'un point de vue organisationnel et financier, l'émergence et la diffusion des innovations durables du Groupe ;
- la stratégie RSE, le reporting et les contrôles associés.

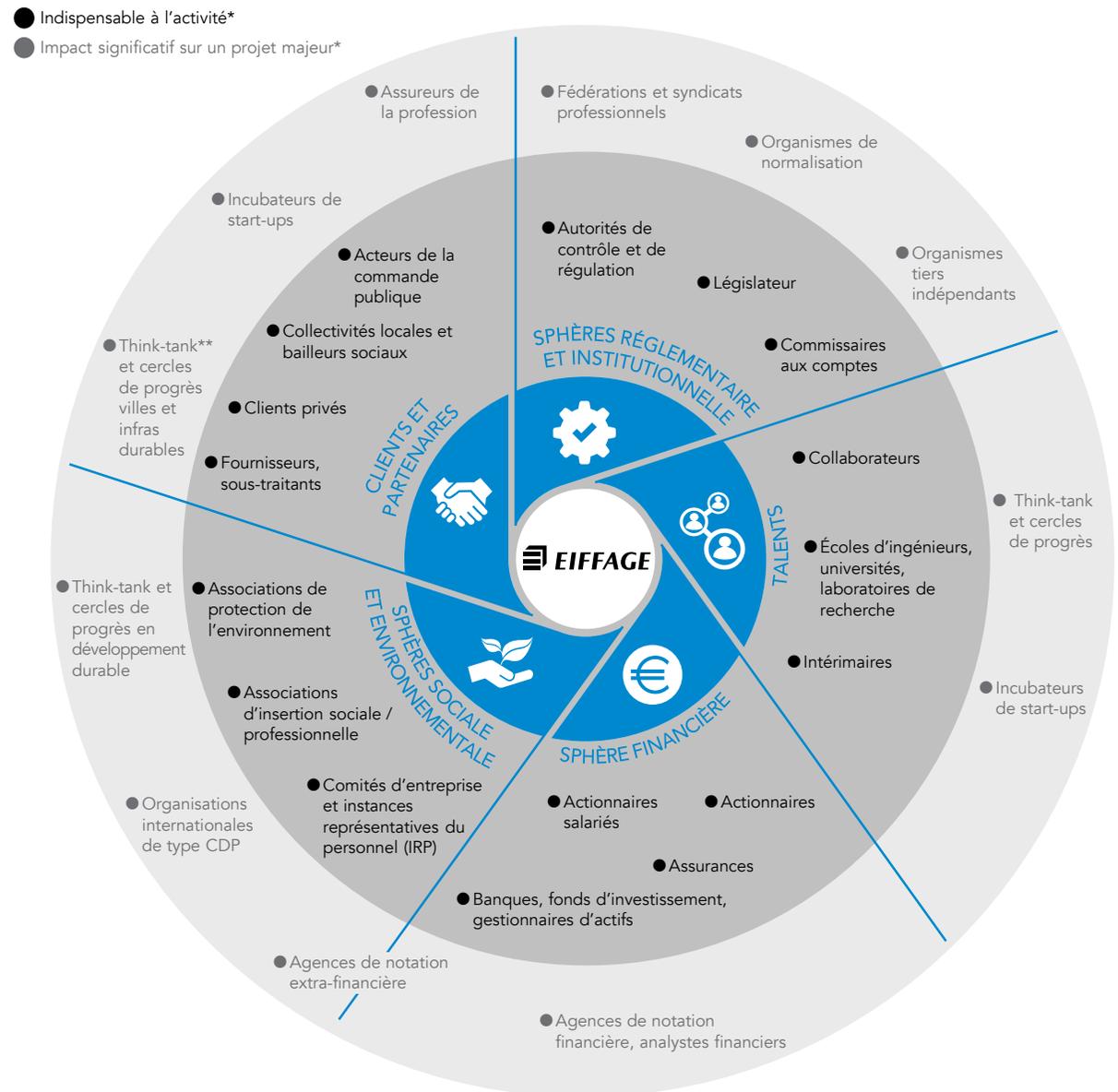
La DDDIT :

- rend compte deux fois par mois au président-directeur général dont elle dépend ;
- reporte au comité stratégique et RSE du conseil d'administration deux fois par an ;
- intervient en COMEX à la demande du président-directeur général.

Cette double approche entre fonction support et missions en lien avec l'opérationnel est rendue possible par la compacité propre au Groupe. C'est également pour cette raison qu'Eiffage peut interagir efficacement avec un écosystème de plus en plus large.

Il peut s'agir de parties prenantes classiques – clients publics ou privés, autorités de contrôle, actionnaires ou syndicats professionnels –, mais aussi d'acteurs de type organisme d'évaluation et agence de notation extra-financière. Depuis quelques années, de nouvelles parties prenantes se sont manifestées autour des enjeux climatiques et de la biodiversité, et deviennent des partenaires de réflexion et de travail récurrents du Groupe, qu'il s'agisse de Cercles de progrès (OREE) ou d'associations (LPO, Humanité et Biodiversité).

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES



* Listes non exhaustives ** Think-tank : groupe de réflexion privé qui produit des études sur des thèmes de société au service des décideurs

Partager la stratégie climat avec les différentes parties prenantes

La stratégie climat et ses déclinaisons opérationnelles en matière de carbone nécessitent d'être expliquées aux parties prenantes internes comme externes. En plus des informations réglementaires comme le document d'enregistrement universel, ou des publications techniques comme le présent rapport climat, Eiffage développe divers supports d'échanges en fonction des publics cibles et des sujets traités.

L'Université Eiffage se charge des formations au bas carbone visant l'ensemble des collaborateurs, en complément des actions développées par la DDDIT : documents techniques en accès libre, séminaires et journées d'open innovation bas carbone. Pour la première fois en 2020, plusieurs actions en direction des jeunes recrues et des parties prenantes externes sur les réponses d'Eiffage en termes de stratégie climat ont associé les médias de la radio et des réseaux sociaux.

PÉRIMÈTRE

PUBLIC INTERNE

INTERMÉDIAIRE

PUBLIC EXTERNE



FORMATIONS

DOCUMENTS TECHNIQUES

SÉMINAIRES

USAGES NUMÉRIQUES

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU BTP

DÉBATS RADIO

OPEN INNOVATION BAS CARBONE

CAMPAGNE PUBLIQUE BAS CARBONE

2
modalités disponibles
(en ligne et présentiel)

120
collaborateurs formés
en 2020 dans le module
« Se différencier grâce au
développement durable »

587
collaborateurs formés
en 2020 par le module
d'e-learning dédié à la
stratégie carbone du
Groupe

4
guides internes d'activités
durables publiés en 2020

- Guide « Économie circulaire »
- Guide « Sites et sols pollués »
- Guide « Biomimétisme et bio-inspiration chez Eiffage »
- Guide « Activités du génie écologique »

7
« Conférences de
l'innovation »
organisées depuis 2017

100
participants aux
« Conférences Innovation »
entre 2019 et 2020

23
millions de mails supprimés
avec la
« Campagne de tri
numérique » de la DSI

2 000
idées proposées dans la
plateforme Start.box
depuis 2018

144
questions pédagogiques
sur le développement
durable dans le BTP

23 000
exemplaires diffusés en
France et en Espagne

10
débats sur la ville et les
infrastructures durables

280 000
téléchargements
en un an

2
appels à solutions
bas carbone depuis 2019

113
solutions candidates

11
solutions bas carbone
lauréates et mises en
œuvre par les industriels
membres de Sekoya

1^{ère}
campagne de
communication grand
public sur le
bas carbone dans les
métiers d'Eiffage

TECHNIQUE

GÉNÉRALISTE



STRATÉGIE RESPONSABLE ET ENGAGEMENTS DU GROUPE

Microcentrale hydroélectrique à Terrasson-Lavilledieu (Dordogne)
Plus de 2 GWh produits en 2020, soit l'équivalent de 449 foyers
Eiffage Concessions

Maîtriser nos risques

Eiffage actualise chaque année la cartographie des risques susceptibles d'avoir un impact sur son activité, ses résultats financiers et sa réputation. Cet exercice identifie les risques et fixe la priorité dans leur gestion.

La méthodologie adoptée comprend :

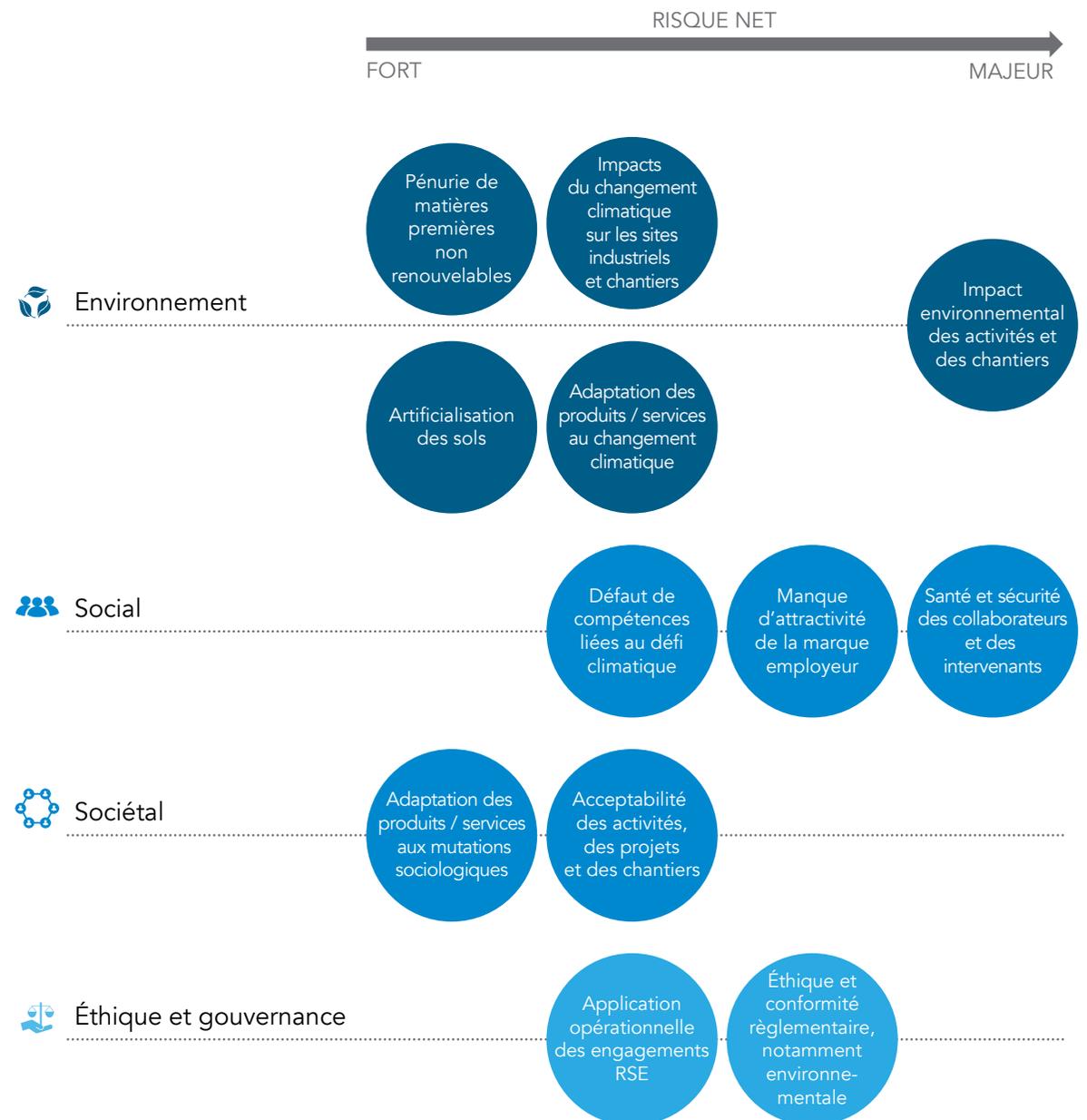
- une évaluation initiale du risque identifié en multipliant sa fréquence d'occurrence par sa gravité, ce qui aboutit à un « risque brut » ;
- une évaluation des procédures et actions mises en œuvre dans la gestion de ce risque afin de déterminer un niveau de maîtrise du risque, ce qui aboutit à un « risque net » ;
- la hiérarchisation des risques affectant les activités du Groupe.

Les matrices de risques actualisées sont validées en COMEX et en comité d'audit du conseil d'administration. La cartographie des risques RSE a été actualisée par la direction de la Conformité en 2019 et 2020 après une large consultation des directions transverses : Audit, DDDIT, Ressources humaines, Prévention et Achats.

Eiffage a identifié dans son rapport climat 2020 trois risques liés au climat qui restent présents dans la matrice 2021 :

- le défaut de formation aux nouvelles compétences induites par le changement climatique ;
- le manque d'attractivité de la marque employeur vis-à-vis des recrues sensibles aux enjeux climatiques ;
- la rupture d'approvisionnement de matériaux extraits de sites vulnérables aux épisodes météorologiques extrêmes.

MATRICE DES RISQUES RSE EN LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Mesurer nos engagements

Les principales normes et méthodes internationales définissent trois catégories d'émissions :

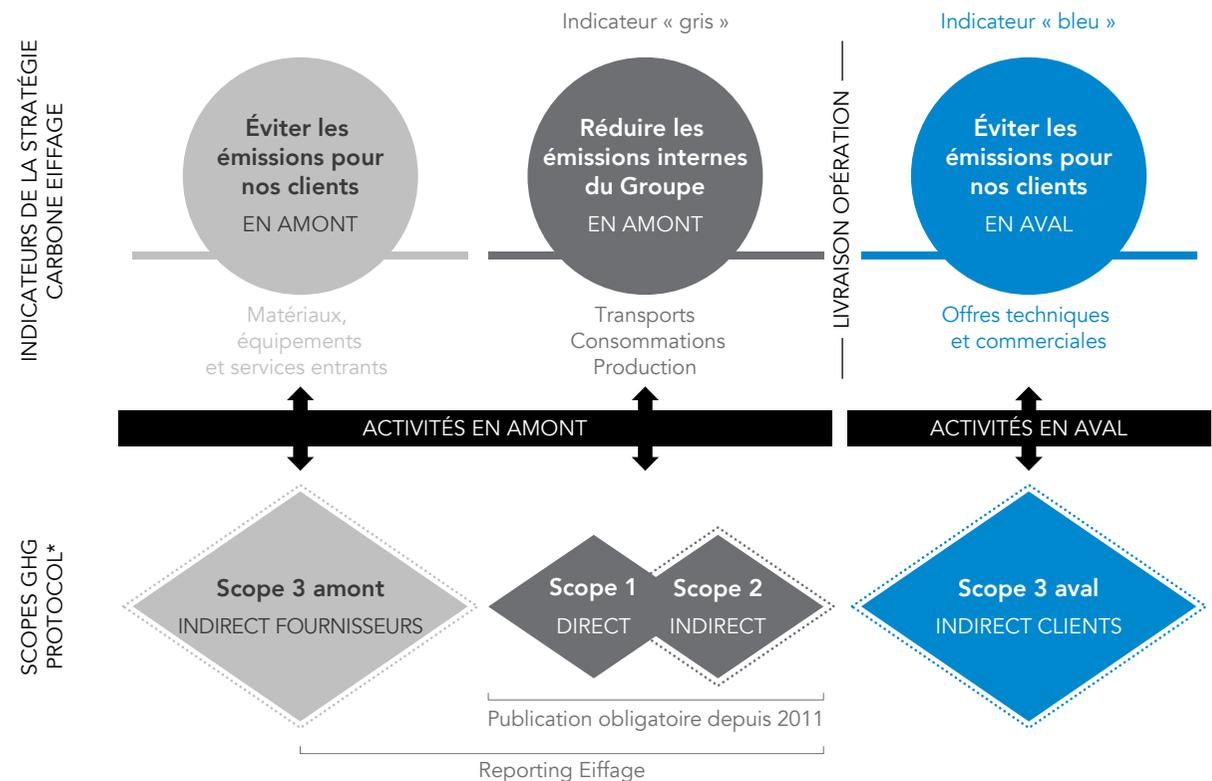
- **Émissions directes de gaz à effet de serre (ou scope 1) :** provenant des installations fixes ou mobiles situées dans le périmètre organisationnel et contrôlées par l'organisme. Exemples : combustion des sources fixes et mobiles, consommation des postes industriels, fluides frigorigènes, biomasse, etc.
- **Émissions à énergie indirectes (ou scope 2) :** émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- **Autres émissions indirectes (ou scope 3) :** toutes les émissions indirectement produites par les activités de l'organisation, non comptabilisées au scope 2 et liées à la chaîne de valeur complète. Le scope 3 peut donc être amont (toutes les émissions qui s'arrêtent à la livraison du bâtiment, de l'équipement ou de l'infrastructure) ou aval (toutes les émissions liées à l'usage, l'entretien, la maintenance et la fin de vie du bâtiment, de l'équipement ou de l'infrastructure) des activités, comme exposé ci-contre. Exemples : achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestion des déchets dus aux activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de production, etc.

À côté de ces indicateurs conventionnels nécessaires mais peu intuitifs, Eiffage a adopté depuis 2017 une double approche permettant aux parties prenantes de distinguer aisément :

- les émissions de gaz à effet de serre produites en propre dans le « périmètre interne » et mesurées par un indicateur dit « gris » ;
- les émissions de gaz à effet de serre évitées dans les projets des clients, par comparaison avec les émissions liées à des solutions standards. Ces émissions évitées par le savoir-faire et l'expertise du Groupe dans son offre commerciale sont mesurées par un indicateur dit « bleu ».

L'infographie ci-dessous montre la correspondance entre les scopes 1, 2 et 3 (amont et aval) et les indicateurs choisis par Eiffage entre les émissions du périmètre interne (indicateur gris) et celles évitées dans les projets des clients grâce à l'offre bas carbone (indicateur bleu).

Les chiffres des émissions de gaz à effet de serre d'Eiffage, calculés pour l'année 2019 sont publiés pour les scopes 1 et 2 de toutes les branches et pour le scope 3 amont des branches Construction, Énergie Systèmes et Infrastructures en France (Cf. chapitre 4, page 43).



◆ Mesure indirecte * Greenhouse Gaz Protocol : organisme international à l'origine de la division du périmètre opérationnel des émissions de GES d'une entité

EXEMPLES D' ACTIONS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE INTERNES

THÉMATIQUES	PRINCIPES	EXEMPLES D' ACTIONS	EXEMPLES D' INDICATEURS
 TRANSPORTS	Déplacements	✓ Rationaliser les déplacements par recours à la téléconférence	▲ Consommation carburants flotte interne = kg CO ₂ / véhicule et kg CO ₂ / km parcourus
		✓ Favoriser les solutions de mobilité partagée	▲ Consommation carburants flotte interne = kg CO ₂ / véhicule et kg CO ₂ / km parcourus
	Optimisation de la consommation énergétique des véhicules	✓ Renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations par catégories de véhicules	▲ Émissions du parc véhicules en t _{eq} CO ₂ / véhicule
		✓ Former à l'écoconduite tous les collaborateurs en 5 ans	▲ Émissions du parc véhicules en t _{eq} CO ₂ / km
		✓ Éliminer de la grille des voitures de fonction les véhicules émetteurs de CO ₂	▲ Émissions de CO ₂ des véhicules par million d'€ de chiffre d'affaires
	Optimisation de la consommation énergétique des engins	✓ Promouvoir le choix de véhicules de fonction électriques via une offre flexible associant véhicule électrique dans l'année et véhicule de capacité familiale 5 semaines par an	▲ Émissions de CO ₂ des véhicules par collaborateur
		✓ Renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations par catégories d'engins	▲ Émissions du parc véhicules en t _{eq} CO ₂ / engin
		✓ Comparer les émissions de carbone des engins loués en fonction des prestataires	▲ Émissions du parc véhicules en t _{eq} CO ₂ / engin
		✓ Renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations de gazole non routier (GNR)	▲ Amélioration du suivi mensuel de consommation, réalisé par catégorie de transport
	 CONSOMMATIONS	Réduction de l'empreinte carbone des équipements et bâtiments	✓ Expérimenter des solutions alternatives au GNR
✓ Renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations d'électricité et de chauffage			▲ Réduction de la consommation en kWh/€ de chiffre d'affaires
✓ Diagnostiquer et remplacer les équipements énergivores			▲ t _{eq} CO ₂ / m ² de plancher bâtiment
Réduction de l'empreinte carbone des installations de chantier		✓ Appliquer le décret tertiaire à tous les bâtiments détenus par le Groupe, quelle que soit la superficie concernée	▲ Émissions de CO ₂ des bâtiments par million d'€ de chiffre d'affaires
		▲ IPÉ (Indicateur de Performance Énergétique) cf. démarche ISO 50001	
 PRODUCTION	Pilotage du suivi carbone	✓ Optimiser les consommations des installations de chantier par monitoring des consommations d'électricité et dissociation des usages tels que le cantonnement, la consommation de la grue et autres usages	▲ Émissions de CO ₂ des installations de chantier par million d'€ de chiffre d'affaires
		✓ Limiter et conditionner le recours aux groupes électrogènes sur chantier	
	Réduction de la pression sur les ressources	✓ Compléter les bilans carbone des chantiers à l'aide des outils carbone des filières professionnelles et former les salariés à l'utilisation de ces outils.	▲ t _{eq} CO ₂ / k€ de travaux
		✓ Augmenter la part de déchets valorisés et/ou recyclés dans les sites détenus en propre	▲ Proportion de déchets valorisés ou recyclés (%)
		✓ Sélectionner les prestataires intervenant sur les sites détenus en propre, en fonction du bilan environnemental (type analyse du cycle de vie) de leurs produits, équipements et services	▲ Pas d'indicateur

EXEMPLES D' ACTIONS D'ÉVITEMENT DES ÉMISSIONS DANS L'OFFRE

THÉMATIQUES	PRINCIPES	EXEMPLES D' ACTIONS	EXEMPLES D' INDICATEURS
	Offres et innovations bas carbone pour la construction	✓ Mise en place de l'identification de projets bas carbone versus des projets standards	▲ Nombre de projets bas carbone lancés chez Eiffage Immobilier et Eiffage Aménagement (label BBCA, E+C-...)
		✓ Consolider le savoir-faire de mise en œuvre des matériaux biosourcés à faible empreinte carbone	▲ % d'appels d'offres gagnés avec un objectif de labellisation (BBCA ; E+C- ; bâtiment biosourcé)
		✓ Développer la traçabilité des matériaux biosourcés	▲ % d'appels d'offres gagnés avec une garantie de traçabilité (étiquette bois, étiquette matériaux biosourcés...)
	Offres et innovations bas carbone pour l'énergie	✓ Développer une offre de rénovation énergétique industrialisée	▲ Nombre de de certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés pour le client ▲ Nombre d'offres de rénovation remportées
		✓ Développer une offre basée sur l'hydrogène vert pour les bâtiments, la mobilité et l'industrie	▲ % d'offres remportées proposant de l'énergie fondée sur l'hydrogène vert
		✓ Développer une offre de captation de CO ₂ en sortie de process industriel	▲ Volume de CO ₂ capté
		✓ Développer une offre globale d'autonomisation énergétique renouvelable et de fourniture de CO ₂ pour les serres maraichères	▲ Nombre d'offres d'autonomisation énergétique remportées
 EXPERTISES BAS CARBONE	Offres et innovations bas carbone pour les métiers de la route	✓ Augmenter le recours aux enrobés tièdes et aux enrobés à l'émulsion moins énergivores et moins carbonés	▲ Tonnage d'enrobés tièdes et à l'émulsion // tonnage d'enrobés chauds classiques
		✓ Développer le procédé de retraitement en place ARM 2500® et ARC 700®	▲ Nombre de m ² mis en œuvre
		✓ Développer le recyclage des chaussées avec notre gamme de liants biosourcés Recytal®, Biophalt® ou encore Bioklair® (remplace Biokrom® depuis le printemps 2021)	▲ Tonnage émulsion d'enrobage Recytal® ; tonnage liants Biophalt® et Bioklair® (remplace Biokrom® depuis le printemps 2021)
	Offres et innovations bas carbone pour le génie civil, le métal et le rail	✓ Augmenter le recours aux enrobés tièdes et aux enrobés à l'émulsion moins énergivores et moins carbonés	▲ % d'appels d'offres gagnés avec une optimisation de matière
		✓ Approfondir le savoir-faire ferroviaire bas carbone	▲ Obtention de labels bas carbone dédiés au ferroviaire (CEEQUAL ; PAS 2080)
	Offres de services bas carbone pour les concessions autoroutières	✓ Favoriser le covoiturage par une offre de places de parking réservées	▲ Nombre de places de parking de covoiturage
			▲ Nombre de voies ouvertes
		✓ Favoriser le covoiturage par des voies réservées	▲ Taux de fraude sur voies réservées ▲ Taux de covoiturage sur section avec voie réservée active
		✓ Favoriser les véhicules à basse émission et à zéro émission en mettant à disposition une offre suffisante de bornes de recharge électrique et de stations gaz naturel pour véhicules (GNV)	▲ Nombre d'aires équipées d'au moins une borne très haute puissance (THP) ou multi standards ▲ Interdistance moyenne entre deux aires équipées

EXEMPLES D' ACTIONS D'ÉVITEMENT DES ÉMISSIONS DANS L'OFFRE

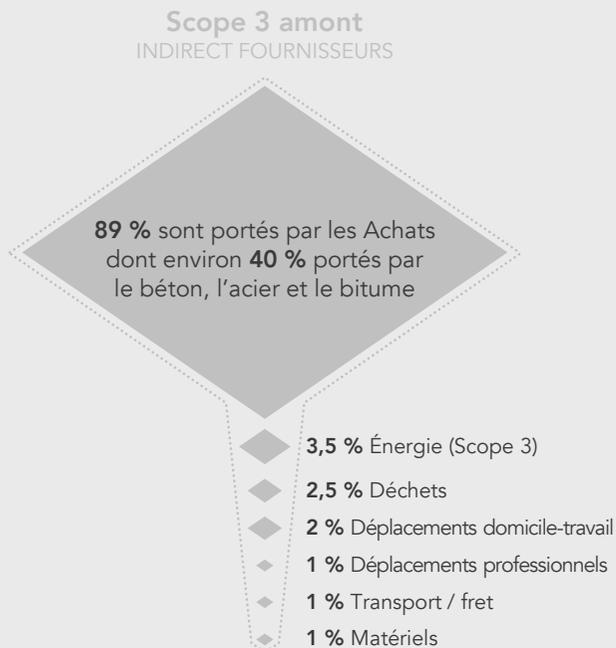
THÉMATIQUES	PRINCIPES	EXEMPLES D' ACTIONS	EXEMPLES D' INDICATEURS
 MÉTHODES ET OUTILS	Calcul d'évitement de carbone	✓ Systématiser les outils numériques permettant le double devis en euros et en carbone à l'instar de l'outil CARL pour Eiffage Route et de l'outil G+C- du façadier Goyer ; développer l'équivalent pour les métiers de l'énergie et de la construction	▲ Existence d'une interface numérique € / CO ₂ par branche
	Achats bas carbone	✓ Systématiser le recours au logiciel des achats ECOSOURCE permettant une évaluation environnementale multicritères, dont le CO ₂	▲ Nombre de collaborateurs formés à ECOSOURCE
	Variantes techniques bas carbone	✓ Proposer des variantes bas carbone dans les réponses d'Eiffage aux appels d'offres	▲ Nombre et montant en K€ des offres bas carbone
		✓ Recenser les opérations bas carbone réalisées (ex. création book solutions, suivi CEE)	▲ Certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés pour le client (nombre d'offres répondues, kWh Cumac, K€ financés)
	Méthodes de chantier bas carbone	✓ Procéder systématiquement aux diagnostics PMD (produits, matériaux, déchets) pour les projets de déconstruction et de réhabilitation lourde pour optimiser le réemploi et le recyclage	▲ % d'appels d'offres gagnés avec un volet « déconstruction sélective / réemploi et recyclage »
		✓ Optimiser la gestion des déblais et remblais de terre sur un même site et éviter des rotations de camions pour l'évacuation	▲ % d'appels d'offres gagnés avec un volet « optimisation de gestion des déblais et remblais »
Coopération entre acteurs de la chaîne de valeur	✓ Utiliser des plateformes de mutualisation des services logistiques aux chantiers et organiser les échanges de matériaux et de services inter-chantiers	▲ % de chantiers bénéficiant de logistique bas carbone	
	✓ Coopérer avec les fournisseurs en amont des réponses aux appels d'offres sur l'évitement de carbone à l'instar des actions du club industriel Sekoya	▲ % de solutions bas carbone externes mises en œuvre dans les réponses aux appels d'offres	
 DIFFUSER LE SAVOIR-FAIRE	En externe	✓ Accompagner nos clients dans leur démarche de réduction de l'empreinte carbone	▲ Suivi du volume d'achats issu de fournisseurs évalués sur des critères bas carbone pour les familles d'achats identifiées comme critiques
		✓ Challenger nos prestataires externes (ex. loueurs) et intégrer dans l'évaluation des fournisseurs des critères bas carbone (Achats Groupe)	
	En interne	✓ Former les bureaux d'études, les commerciaux et les directeurs	▲ % de personnes ayant suivi le e-learning « bas carbone »
		✓ Réaliser le marketing de l'ensemble des solutions bas carbone en valorisant l'évitement de carbone	▲ Proportion d'appels d'offres remportés avec une variante « bas carbone »

Les fournisseurs, nos premiers alliés contre le carbone

Aujourd'hui, 85 % des émissions de CO₂ du Groupe proviennent du scope 3 amont.

Dans ce scope 3 amont, la part des achats de biens et de services représente 89 % du total, soit 83 % pour Eiffage Énergie Systèmes, 86 % pour la branche Infrastructures et jusqu'à 97 % pour Eiffage Construction.

RÉPARTITION DU SCOPE 3 AMONT D'EIFFAGE (FRANCE, 2019 – HORS CONCESSIONS)



Source : étude Eiffage-Quantis réalisée en 2020

DEUX QUESTIONS À DAVID DESCAMPS, DIRECTEUR FRANCE DE LEGRAND PAR JEAN-LUC BARAS, DIRECTEUR DES ACHATS D'EIFFAGE

JEAN-LUC BARAS : En tant que fournisseur de matériel électrique, quelles sont les conséquences des engagements climatiques pour votre activité, en particulier concernant les modes et lieux de production, ainsi que votre offre technique ?

DAVID DESCAMPS : L'engagement de Legrand, dans une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C, nous impose de travailler sur 3 axes prioritaires pour la réduction de nos émissions :

- la sobriété énergétique de nos sites et processus de production ;
- la consommation croissante d'énergies renouvelables, auto-produites ou achetées ;
- une démarche d'écodesign systématique, visant à réduire l'impact carbone de nos produits et de nos emballages à toutes les étapes de leur fabrication, en particulier à travers les actions suivantes : la réduction du poids des matières et composants, le changement de sources d'approvisionnement, l'utilisation de matières recyclées à la place de matières vierges, la limitation au maximum de la consommation d'énergie de nos produits et solutions dans les phases d'usage.

Il est important de mentionner que certaines de nos offres, dédiées à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, permettent à nos clients de réduire leur impact carbone de manière significative (thermostats connectés, tableaux électriques intelligents, offres pour datacentres, etc.)

JEAN-LUC BARAS : En tant que fournisseur partenaire, quelles pistes de travail explorez-vous avec Eiffage en termes de réduction de votre empreinte CO₂ ?

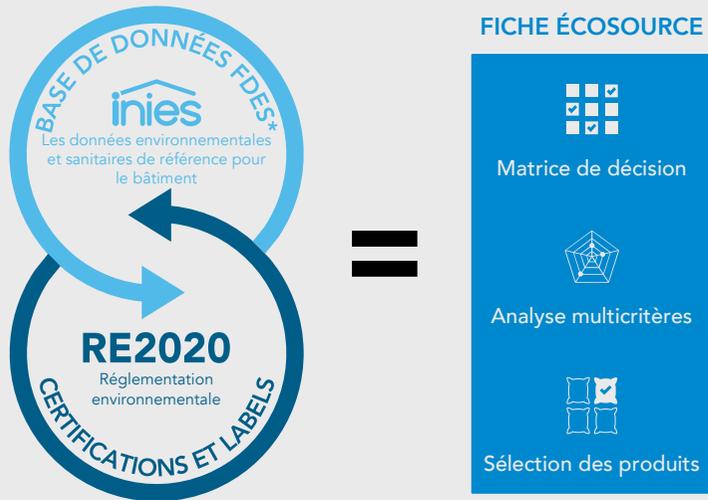
DAVID DESCAMPS : Legrand est partenaire d'Eiffage dans le club industriel bas carbone Sekoya. Ce club industriel d'acteurs du bâtiment permet de partager et de repérer des initiatives bas carbone, de les tester et de leur offrir des débouchés commerciaux.

Il s'agit aussi d'échanger les données d'impact carbone des produits, principalement grâce aux PEP (Profils environnementaux produits), pour permettre à tous les acteurs de mesurer et de réduire le poids carbone des bâtiments.

Ensemble, nous portons aussi des projets dans lesquels la réduction des émissions carbone est un sujet clef, comme par exemple le développement d'une gamme d'appareillage spécifique à impact carbone réduit pour des projets exigeants, ou encore le déploiement sur certains chantiers stratégiques, d'un accompagnement spécifique visant la réduction des émissions.

Ecosource

Conjuguer technique environnementale et marketing



* Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

La direction des Achats, la direction des Systèmes d'information (DSI) et la DDDIT sont partenaires permanents dans les réponses du Groupe au défi du carbone.

En 2020, un nouvel outil intitulé ÉCOSOURCE a ainsi été développé afin de systématiser la comparaison environnementale multicritères de produits à usage similaire.

Bilan carbone normé en analyse de cycle de vie (ACV), pression sur la ressource en eau, recyclabilité, traçabilité du produit, qualité de l'air intérieur, sont les critères analysés pour établir le profil environnemental des matériaux et équipements mis en œuvre par Eiffage sur ses projets.

Cet outil de conduite du changement tire ses informations de bases de données environnementales publiques comme la base Inies. Une première version sera mise en ligne à partir de juin 2021, à disposition de l'ensemble des collaborateurs.

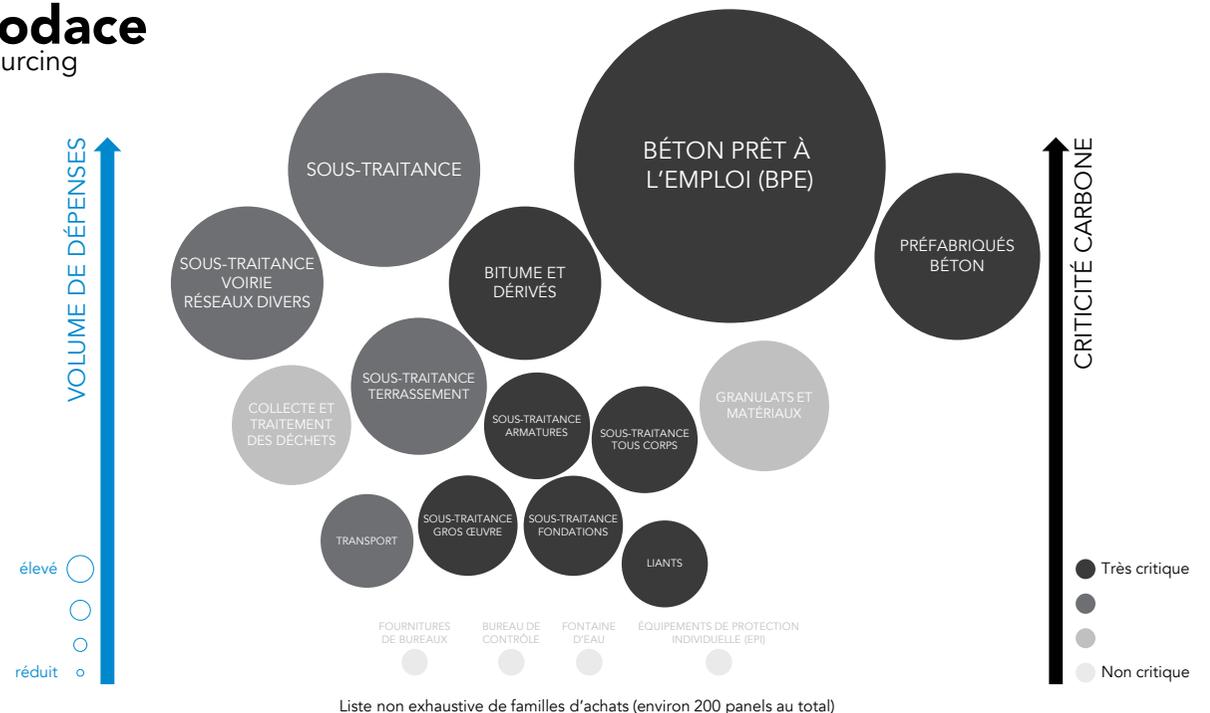
INTÉGRER LA DONNÉE CARBONE DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION DES ACHATS

Suite à l'évaluation du scope 3 amont et en collaboration avec ses partenaires internes – la DDDIT et la DSI –, la direction des Achats a intégré la donnée carbone dans son système d'information et développé une nouvelle interface permettant de :

- cartographier le poids carbone des familles d'achat ;
- y associer une échelle de criticité carbone ;
- identifier les familles les plus émissives en CO₂ au regard du volume de dépenses générées (conversion des euros dépensés en CO₂).

Ce nouvel outil d'aide à la décision devient un levier essentiel au déploiement opérationnel de la stratégie bas carbone du Groupe. L'interface propose une vision dynamique du périmètre choisi par l'utilisateur : ci-dessous un aperçu sur le périmètre Groupe.

Lodace sourcing



Initialement créé en 2019 par Eiffage et Impulse Partners, le club industriel bas carbone Sekoya regroupe des acteurs de l'acte de construire partageant l'objectif de décarbonation du secteur. Les principes fondateurs du club industriel Sekoya sont détaillés ci-après dans un extrait de la Charte d'engagement des membres :

Il est urgent d'agir dans nos secteurs

En France, malgré les efforts des politiques publiques, les émissions de CO₂ sont de nouveau en hausse depuis 2017, avec notamment une dégradation dans le secteur des transports (prédominance des modes de déplacement individuels motorisés) et le secteur résidentiel et tertiaire (rénovation énergétique trop lente du parc existant, soumis alternativement à des épisodes de canicule et de grand froid).

(...) Nombre d'entreprises sont déjà force de proposition dans ces nouveaux marchés à exigence bas carbone, amenés à se multiplier et devenir standard demain.

Sekoya est un « club industriel du bas carbone », regroupant les entreprises qui partagent ces constats et la conviction qu'elles peuvent contribuer à la concrétisation d'une économie bas carbone. Les parties prenantes de Sekoya s'accordent sur :

- l'intérêt de collaborer entre acteurs économiques complémentaires partageant les mêmes objectifs sincères vers une économie bas carbone ;
- la nécessité d'accélérer significativement l'émergence et la mise en œuvre de solutions bas carbone pour la ville et les infrastructures durables ;
- le besoin de s'ouvrir à la créativité et aux innovations bas carbone portées par des acteurs de type start-ups, PME ou autres entreprises afin d'enrichir et de mettre rapidement en œuvre un arsenal de solutions bas carbone pour la ville et les infrastructures durables.

SCHÉMA DU FONCTIONNEMENT ET DÉPLOIEMENT DE SEKOYA



Développée par Eiffage en partenariat avec



PLATEFORME CARBONE & CLIMAT LANCÉE EN JUIN 2019



Première plateforme française dédiée aux enjeux bas carbone autour de six thématiques :

- NOUVELLES MOBILITÉS
- CONCEPTION ET RÉALISATION BAS CARBONE
- ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- BIODIVERSITÉ ET GÉNIE ÉCOLOGIQUE
- MÉTHODES ET OUTILS
- ENR ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

CLUB INDUSTRIEL MULTIPARTENAIRES



Un club industriel animé par Eiffage en partenariat avec Impulse Partners associant grands groupes, PME et start-ups porteuses de solutions bas carbone

- CEEBIOS
- COVIVIO
- CSTB
- GERFLOR
- LEGRAND
- SAINT GOBAIN
- VICAT
- L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

APPELS À SOLUTIONS CONTRIBUANT AU VIVIER BAS CARBONE

1^{ER} APPEL À SOLUTIONS SEPTEMBRE 2019 - JANVIER 2020

57 solutions candidates	10 solutions finalistes
5 solutions lauréates	

CIRCOULEUR
Fabrication et commercialisation de peintures acryliques professionnelles neuves composées à plus de 70 % de matière recyclée récupérée sur chantier

BACKACIA
Place de marché digitale du réemploi des matériaux et équipements du BTP

CELLOZ
Panneau de toiture biosourcé fabriqué à partir de fibres de cellulose recyclées et de résines végétales

SOURCE URBAINE
Valorisation des eaux pluviales en ville par des équipements de récupération composés de jardinières étanches et d'un substrat planté

SYLFEN
Solutions intégrées de stockage d'énergie et de production d'énergie par cogénération, à destination des bâtiments et écoquartiers

2^E APPEL À SOLUTIONS MAI 2020 - SEPTEMBRE 2020

56 solutions candidates	10 solutions finalistes
6 solutions lauréates	

ESITC CAEN
Pavé drainant à base de coproduits coquilliers marins, favorisant l'économie circulaire locale

CARBONCURE
Minéralisation chimique de CO₂ injecté pendant la fabrication du béton afin de le rendre plus écologique et résistant

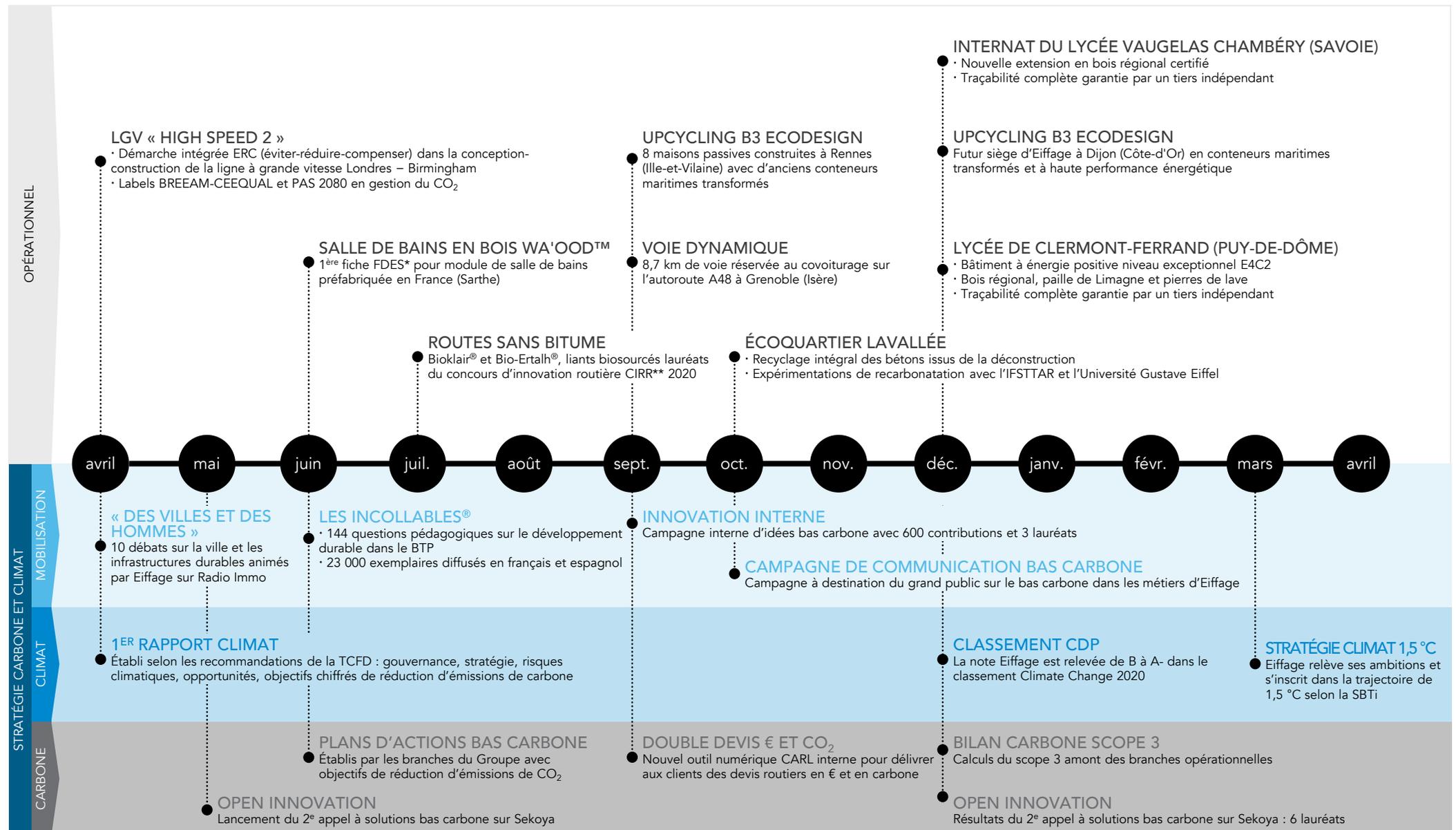
NIELSEN CONCEPT
Abris vélo sécurisés, multi-services et autonomes en énergie, réalisés à partir de conteneurs maritimes recyclés

BLUEDIGO
Marketplace du mobilier d'occasion ou neuf éco-responsable pour des espaces de travail à impact positif

CELSIUS ENERGY
Système de climatisation bas carbone qui connecte les bâtiments neufs ou existants à l'énergie de leur sous-sol

SASMINIMUM
Plaques recyclées et recyclables fabriquées localement à partir de déchets plastiques récupérés en France

FAITS MARQUANTS DE LA STRATÉGIE CLIMAT D'AVRIL 2020 À AVRIL 2021



* Fiche de déclaration environnementale et sanitaire ** Comité Innovation Routes et Rues



OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

Serres maraîchères Cheminant à Carquefou (Loire-Atlantique)
19 000 m² de serres équipées de nouvelle génération de LED
Eiffage Énergie Systèmes

Opportunités bas carbone en interne et dans l'offre commerciale

Le front du carbone est double : la maîtrise des émissions internes est indispensable mais ne saurait suffire, alors que nos parties prenantes externes nous attendent légitimement dans la conception d'offres bas carbone innovantes et duplicables.

C'est l'évitement de carbone dans l'offre qui caractérise notre savoir-faire et est gage de pérennité du Groupe.

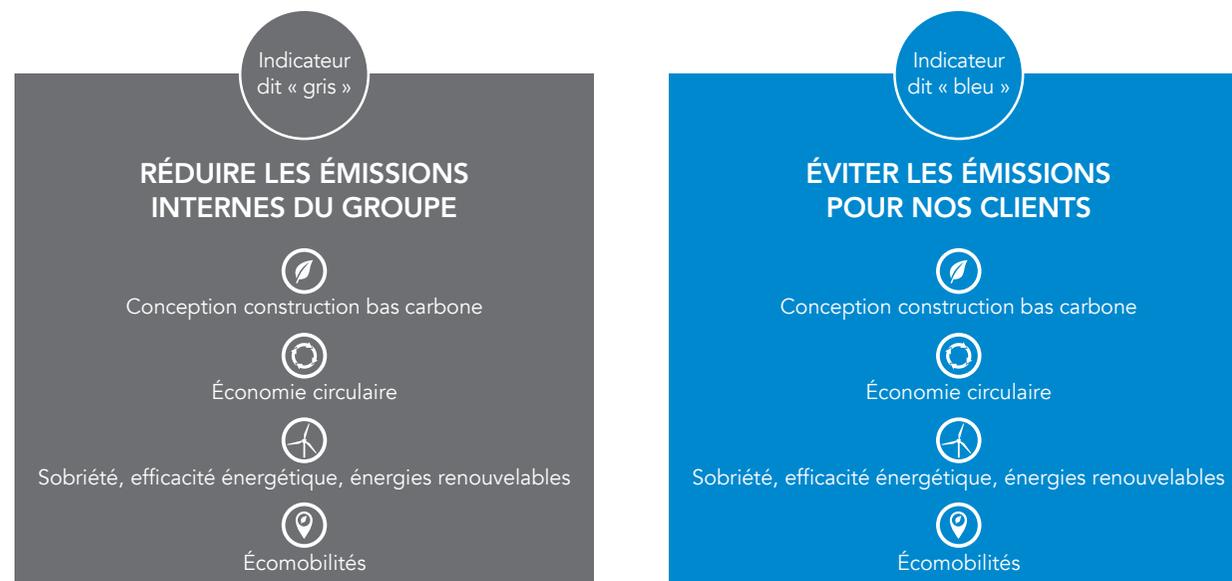
NOS PRINCIPES

- Expliquer et partager la stratégie en interne et avec nos parties prenantes externes
- Rendre compte avec transparence de la mise en œuvre, des freins éventuels et des opportunités

LES CONDITIONS DU SUCCÈS

- Asseoir la stratégie carbone sur des indicateurs compréhensibles et pérennes
- Être exemplaire sur les émissions de carbone internes, relevant de l'indicateur « gris »
- Concevoir et commercialiser des offres techniques capables d'éviter les émissions dans les projets des clients, cet évitement relevant de l'indicateur « bleu »

VISION GLOBALE DE LA STRATÉGIE CLIMAT D'EIFPAGE



Comme exposé dans le rapport climat 2020 et détaillé en page 16 du présent rapport, la stratégie climat et sa déclinaison opérationnelle en matière de carbone comprend deux grands volets :

- La production d'émissions de CO₂ internes correspond à l'indicateur « gris ». Les actions développées pour l'interne sont traitées de la page 26 à 29.
- L'évitement d'émissions de carbone par les savoir-faire et les innovations du Groupe, relevant des cœurs de métier du Groupe, correspond à l'indicateur « bleu ». Les exemples d'actions d'évitement de carbone dans l'offre sont exposées de la page 31 à 41.

La culture de l'évitement de carbone est née chez Eiffage en 2011, lors de la construction de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire, premier chantier du Groupe à bénéficier d'un fonds interne d'arbitrage carbone qui privilégiait les solutions bas carbone en absorbant leur différentiel de coût par rapport aux solutions standards carbonées.

Le succès de cette approche a conduit le président-directeur général à la généraliser en 2017 à l'ensemble des activités du Groupe en créant le fonds E-Face (Eiffage fonds d'arbitrage carbone énergie) doté annuellement de deux millions d'euros. E-Face promeut la culture de l'évitement de carbone en soutenant des alternatives bas carbone dans les réponses du Groupe aux appels d'offres.

Conception et construction bas carbone

DESCRIPTION DE L'ENJEU INTERNE

À la fois enjeu d'exemplarité et vitrine de savoir-faire, les solutions préconisées par Eiffage auprès de ses clients sont mises en œuvre au sein de ses propres entités.

Depuis la performance énergétique du patrimoine immobilier détenu par le Groupe, jusqu'aux solutions d'écomobilités pour les collaborateurs en passant par la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire, l'entreprise devient le creuset des actions bas carbone en cohérence avec l'offre technique et commerciale faite aux clients.

Cette première partie détaille un panel d'exemples concrets d'actions du Groupe qui contribuent à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre interne du Groupe, et qui relèvent donc de l'indicateur gris.

L'IMMOBILIER DU GROUPE SE DÉCARBONE

En lien avec les audits énergétiques réglementaires finalisés en 2020, la direction du Patrimoine immobilier du Groupe (DPIG) a établi une feuille de route dont l'objectif est d'intervenir sur les principaux champs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans toutes les étapes de vie des bâtiments détenus en propre par Eiffage, de leur conception à leur exploitation.

La cartographie complète de l'état du parc immobilier du Groupe est en cours. Un arbitrage global à l'aune de plusieurs critères comme l'efficacité énergétique et l'accès en transports en commun sera réalisé en accord avec les branches et la DPIG, dont les principales orientations sont les suivantes :

- Pour les projets neufs :
 - Tous les nouveaux projets du Groupe viseront l'objectif E3C2, l'un des niveaux les plus exigeants du label E+C- (énergie positive et réduction carbone), en anticipation de la nouvelle réglementation environnementale 2020 (RE2020).
- Pour les bâtiments existants :
 - Eiffage appliquera les objectifs du décret tertiaire pour ses sites quelle que soit leur superficie. Ce décret établit une obligation de résultat et fixe une valeur à atteindre selon les moyens choisis par l'entreprise, ce qui laisse des marges de manœuvre pour combiner au mieux les solutions possibles sur l'enveloppe ou en termes de production locale et de gestion d'énergie.
 - Les expertises du Groupe seront mobilisées comme avec l'offre Uptimum de la branche Énergie Systèmes. Celle-ci propose une solution globale regroupant les audits énergétiques, le pilotage des installations, la sensibilisation, la valorisation du patrimoine et l'accompagnement de la transition énergétique. Une opération pilote sera déployée en 2021 sur le Campus Pierre Berger à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), siège social du Groupe.
 - Les opérations de rénovation seront l'occasion d'éliminer des systèmes de climatisation les hydrofluorocarbures (HFC), gaz dont le potentiel de réchauffement global (PRG) sur cent ans correspond en moyenne à 2 800 fois celui du CO₂. EES-Clemessy a ainsi mené un programme d'optimisation du système de production d'eau glacée pour climatiser son site historique de Mulhouse et a remplacé tous les groupes froids fonctionnant aux HFC par des machines fonctionnant aux hydrofluoroléfinés (HFO). Ces travaux réduisent la consommation électrique de 212 600 kWh par an, soit une baisse de 28 % sur une année et une réduction des émissions d'environ 11 tonnes de CO₂ par an.

Économie circulaire

DESCRIPTION DE L'ENJEU INTERNE

La pression sur les ressources naturelles est un enjeu clé de la transition écologique. Ainsi, sur les dix millions de tonnes de déchets du second œuvre, un quart est issu du bâtiment, dont une part non négligeable provient des aménagements tertiaires.

Si le Groupe entend promouvoir ses offres favorisant des solutions d'économie circulaire, il se doit d'être exemplaire dans la gestion de son périmètre interne et dans les mesures de diminution, voire d'évitement de production de matières premières neuves et de dépenses énergétiques associées.

Eiffage, partenaire d'Impulse Partners et cofondateur du club industriel bas carbone Sekoya, profite de cette stratégie interne pour tester lui-même les solutions bas carbone lauréates des différents appels à solutions lancés par Sekoya, comme par exemple Circouleur, la peinture 100 % recyclée sans composés organiques volatiles et à faible bilan carbone.

SIÈGE SOCIAL EXEMPLAIRE EN CONTENEURS MARITIMES RECYCLÉS

Début 2022, Eiffage Énergie Systèmes rassemblera l'ensemble de ses collaborateurs et de ses activités au sein d'un siège régional exemplaire à Dijon (Côte-d'Or) construit en conteneurs maritimes et visant la performance E3C2 de la nouvelle réglementation RE2020. Conçu par B3 Ecodesign, filiale d'Eiffage Construction, ce nouveau siège incarnera la modularité, le recyclage, et la réduction des délais de chantier. Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, plusieurs mesures sont à l'étude comme l'installation de panneaux photovoltaïques ou la livraison de conteneurs par voie ferroviaire.

S'APPLIQUER À SOI-MÊME LE RÉEMPLOI DANS LES ESPACES DE BUREAUX

Les espaces de bureaux font l'objet de fréquents réaménagements pour répondre efficacement à l'évolution des besoins des équipes opérationnelles et fonctionnelles. Eiffage a participé à un groupe de travail avec les acteurs de la chaîne de valeur, pour réfléchir tant du point de vue économique qu'opérationnel aux solutions à mettre en œuvre afin de réduire les déchets générés par le second œuvre et limiter l'impact environnemental des bâtiments.

Ces réflexions ont pu être mises en application avec la construction d'un bâtiment à Vélizy-Villacoublay (Yvelines) qui accueillera en 2021 plusieurs équipes d'Eiffage. Les études comparatives des solutions environnementalement mieux-disantes se sont intéressées notamment aux choix des cloisons, peintures, moquettes et revêtements de sols divers.

Ont ainsi été choisies les peintures Circouleur issues à 100 % du recyclage des restes des peintures de chantiers, ainsi que les moquettes Interface, composées de fibre polyamide à 75 % recyclées et posées sans colle et ragréage, ce qui facilite la dépose en fin de vie et le recyclage associé. Afin de prévoir une meilleure réversibilité en cas de réaménagements, des cloisons facilement interchangeables et démontables telles que celles de l'entreprise Bolmin, fabriquées en matériaux recyclables, seront installées.

PREMIÈRES BASES VIE DE CHANTIER, ISSUES DU RÉEMPLOI

Créer une nouvelle base vie de chantier issue à 100 % du réemploi ? C'est possible. Pour cette première version en cours d'aménagement à Alfortville (Val-de-Marne) par Eiffage Construction, 100 % des besoins en mobiliers ont été couverts par des équipements et des matériaux issus du réemploi, qu'il s'agisse d'éléments provenant de l'ancienne École Centrale de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), de la tour Pentagone de Clamart (Hauts-de-Seine) ou encore du chantier Héneo à Paris. Systématiser cette initiative à tous les chantiers nécessite une organisation permettant :

- d'optimiser la dépose méthodique lors des phases de dépose et de curage des matériaux en lien avec les sous-traitants et partenaires de réemploi ;
- en fin de chantier, d'assurer le tri, la collecte et l'évacuation des surplus de chantier (carrelage, isolant, palettes) à compter du premier semestre 2022.

Sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables

DESCRIPTION DE L'ENJEU INTERNE

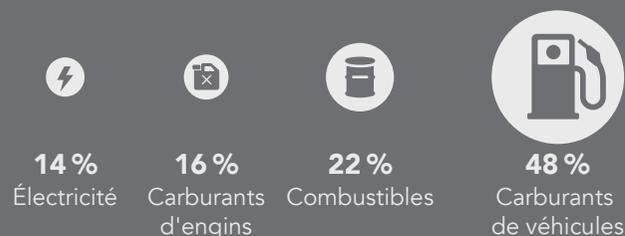
La baisse des dépenses d'énergie des différentes implantations tels que les bureaux, le parc matériel, ou les usines, mais aussi les installations de chantier, reste un levier important de la réduction des émissions internes du Groupe.

En 2018, le montant total des dépenses énergétiques du Groupe – tous métiers et toutes énergies confondus en France – atteignait 230 millions d'euros.

Plusieurs entités du Groupe ont mis en avant dans leur plan d'actions bas carbone l'importance de renforcer les outils de mesure et d'analyse des consommations des bâtiments et des installations de chantier, mais également de diagnostiquer et remplacer les équipements énergivores par des alternatives performantes.

RÉPARTITION DE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE D'EIFFAGE (230 M €)

FRANCE, 2018 – TOUS MÉTIERS ET TOUTES ÉNERGIES CONFONDUS



Source : audits énergétiques réglementaires 2019-2020

VERS LE 100 % ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Eiffage a décidé d'engager tous ses métiers vers une consommation interne d'électricité issue à 100 % d'énergies renouvelables selon la programmation suivante :

- à fin 2021 : la consommation totale d'électricité de Smulders sera sans énergie fossile sachant que ses sites industriels belges, britanniques et polonais ont évolué dès 2020 vers un mix électrique renouvelable et local. Il est à souligner qu'entre 2014 et 2021, la filiale est passée de 5 kg CO₂ par heure-personne à 2 kg CO₂ par heure-personne, ce qui représente un exploit pour un cœur de métier – l'usinage et le soudage du métal – qui nécessite une quantité importante d'électricité.
- à fin 2022 : les contrats d'approvisionnement électrique négociés par la direction des Achats du Groupe prévoient 100 % d'électricité issue d'énergies renouvelables.
- à fin 2023 : APRR et AREA, concessions autoroutières du Groupe, qui consomment depuis 2017 une part d'électricité renouvelable de 20 % du mix, visent un objectif de 100 % en 2023.

LE 100 % SÉCURITÉ SANS INFLATION ÉNERGÉTIQUE

APRR et AREA font de l'économie d'énergie un enjeu d'exemplarité dans un contexte réglementaire où la mise à disposition d'un réseau parfaitement sécurisé 24 heures sur 24 ne souffre pas d'exception. Elles travaillent donc à l'optimisation des éclairages par la technologie LED et des systèmes de ventilation équipés de variateurs. À titre indicatif, cette démarche permettra de réduire de 23 % en cinq ans la consommation électrique du tunnel Maurice-Lemaire qui traverse le massif des Vosges.

Le programme de remplacement des éclairages par des LED à faible consommation s'étend à quatre autres tunnels du réseau APRR et AREA pour la période 2020-2024. Au-delà d'une volonté de réduction de ses consommations énergétiques, la société autoroutière a intégré dans son plan d'actions bas carbone l'objectif de produire de l'énergie renouvelable :

- en autoconsommation pour des équipements diffus (bornes d'appel d'urgence, stations de comptage, etc.) et la recharge des remorques de signalisation lumineuse ;
- avec injection sur le réseau public pour deux auvents de péage (59 000 kWh par an).

Écomobilités

DESCRIPTION DE L'ENJEU INTERNE

Les audits énergétiques réglementaires conduits entre 2019 et 2020 avec le bureau de contrôle Veritas ont montré que le carburant de la flotte de véhicules de fonction et de service (hors véhicule utilitaire et poids lourd) pouvait représenter jusqu'à 55 % des émissions internes.

Toutes les branches d'Eiffage ont donc inscrit dans leur plan d'actions bas carbone des mesures visant à réduire leurs consommations d'énergies fossiles en purgeant le parc de véhicules de fonction, véhicules de service et utilitaires des modèles trop anciens, énergivores et polluants.

Outre le levier matériel au travers du développement d'un parc de véhicules hybrides et électriques associé à l'implantation de bornes de recharge adaptées, les solutions de mobilités douces sont aussi encouragées.

Véhicule électrique, covoiturage, recours au vélo pour les trajets domicile-travail, font partie des solutions promues.

LES ENGINES ÉLECTRIQUES INVESTISSENT LE GÉNIE CIVIL

Eiffage Génie Civil décarbone progressivement son parc matériel, avec notamment les premières acquisitions d'engins électriques encore trop rares dans l'offre des constructeurs spécialisés en engins de chantier.

En 2020, ont été acquis un camion FE Electric – une première en France – et une mini-pelle ECR25 Electric, deux engins 100 % électriques et assemblés en France. Ils sont déployés sur le chantier du Grand Paris Express avec un double avantage : une absence d'émissions de gaz à effet de serre lors de leur utilisation et un faible niveau sonore. Ces récentes acquisitions viennent compléter trente engins alimentés au gaz naturel liquéfié (GNL) ou au gaz naturel comprimé (GNC), émettant 20 % de gaz à effet de serre de moins qu'un véhicule diesel. En outre, le Groupe continue à explorer les possibilités qui s'offrent à lui avec notamment la mise en place de partenariats pour développer l'utilisation de piles à hydrogène dans les camions électriques.

FLOTTE DE VÉHICULES : GÉNÉRALISER LE ZÉRO ÉMISSION

La direction des Achats a effectué en 2020 une analyse de l'usage des véhicules en croisant le kilométrage annuel et la distance domicile-travail effectuée par les collaborateurs disposant de véhicules de fonction. Les collaborateurs concernés par de faibles distances se voient désormais proposer un véhicule de fonction électrique, avec la possibilité de profiter d'un crédit de jours de location d'un véhicule thermique pour des besoins ponctuels personnels, notamment lors des périodes de congés.

Concernant les infrastructures de recharge, le Groupe a augmenté significativement ses capacités, à l'instar de l'installation en avril 2021, sur le campus Pierre Berger à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), de 180 points pluri-compatibles de recharge rapide, qui viennent s'ajouter aux 60 points actuellement disponibles. Les chantiers sont intégrés à ces avancées, avec le lancement d'un service de bornes temporaires déployées sur site au profit des véhicules de société électriques et des premiers engins électriques.

À VÉLO DU DOMICILE AU TRAVAIL

EES-Clemessy, filiale d'Eiffage Énergie Systèmes (EES), a choisi d'encourager l'utilisation du vélo auprès de ses collaborateurs au travers de mesures concrètes :

- La sécurité : EES-Clemessy a organisé une opération de marquage antivol des vélos en septembre 2020 sur le site de Mulhouse (Haut-Rhin), via le dispositif BICYCODE® reconnu par l'État pour la lutte contre le vol et le recel de vélos. Il consiste à graver sur le cadre des vélos un numéro unique et standardisé, référencé dans un fichier national accessible en ligne.
- La sensibilisation : EES-Clemessy a été acteur de la 11^e édition du défi « au Boulot, j'y vais à Vélo » organisé par la région Grand Est en septembre 2020. Dans le contexte de crise sanitaire, les kilomètres parcourus sont convertis en dons au profit du personnel soignant engagé dans la lutte contre la pandémie.

Quel scénario énergétique pour 2050 ?

Définir sa stratégie de recherche et développement ainsi que les grandes orientations de son offre technique et commerciale dans le contexte de la transition écologique et bas carbone nécessite d'intégrer la prospective, en matière énergétique au niveau international, la mieux étayée.

Pour ce faire, Eiffage se fonde sur ses experts internes ainsi que sur les études internationales reconnues, comme celle de l'International Renewable Energy Agency (Irena).

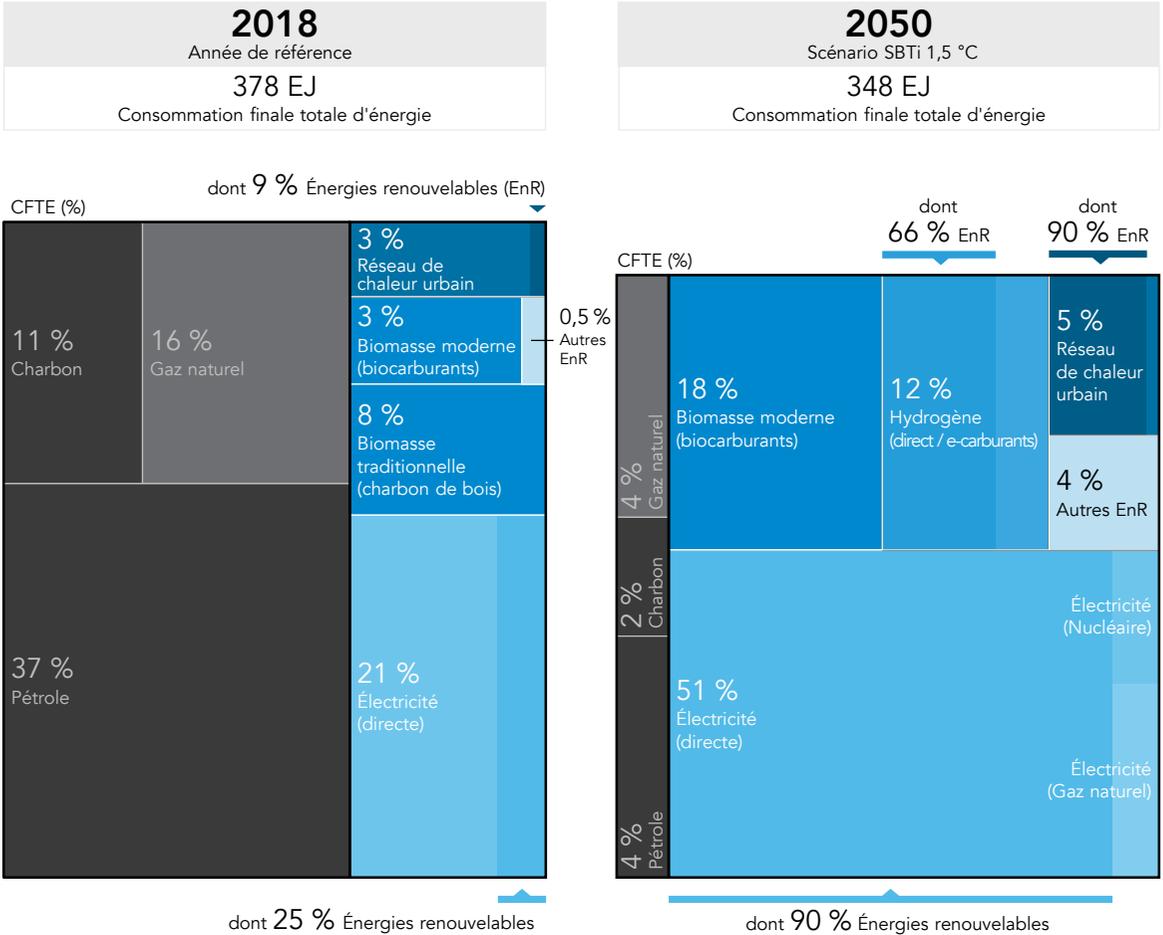
La dernière publication de l'Irena confirme les grandes lignes des précédentes prospectives et estime que d'ici 2050 :

- La demande d'énergie devrait se stabiliser, grâce à une amélioration de l'efficacité énergétique.
- L'électricité constituera le principal vecteur énergétique, avec plus de 50 % de la consommation totale d'énergie finale contre 21 % aujourd'hui. Elle prédominera dans les secteurs d'utilisation finale comme le bâtiment, l'industrie et les transports.
- Les systèmes électriques, de moins en moins carbonés, seront issus majoritairement d'énergies renouvelables. L'Irena estime que plus de 90 % des besoins énergétiques en électricité seront couverts par les énergies renouvelables contre 25 % aujourd'hui.
- Certaines technologies déjà éprouvées confirmeront leur potentiel pour se substituer aux carburants fossiles, comme l'hydrogène « vert » et la « biomasse d'origine durable ». Le captage et le stockage de CO₂ seront eux aussi développés.

PRÉDOMINANCE DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE D'ICI 2050 SELON L'IRENA

L'électricité devient la principale source énergétique de la consommation d'énergie d'ici 2050

Répartition de la consommation finale totale d'énergie (CFTE) par source d'énergie en 2016 et REmap Case 2050 en exajoules (EJ) dans le scénario Science-Based Targets initiative (SBTi) 1,5 °C



Source : « World energy transitions outlook » International Renewable Energy Agency (Irena) – mars 2021

Conception et construction bas carbone

NOS PRINCIPES

- Intégrer dans toute la chaîne de valeur l'objectif de décarbonation de la construction en impliquant de manière la plus systémique l'urbanisme, l'architecture, l'ingénierie, les travaux, l'exploitation et la fin de vie du bâtiment
- Développer une expertise relative au « mix matériauïque décarboné » selon le principe du bon matériau au bon endroit
- Assurer la traçabilité des matériaux bas carbone comme le bois et les matériaux biosourcés afin d'en garantir les modes de gestion, de transformation et la contribution à l'emploi local

LES CONDITIONS DU SUCCÈS

- Intégrer verticalement les outils de production industrielle
- Former massivement nos compagnons à l'usage et à la mise en œuvre d'anciens et de nouveaux matériaux bas carbone
- Intégrer systématiquement des critères dans le choix des matériaux de proximité
- Expérimenter et, le cas échéant, contribuer à actualiser la réglementation

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET TRAÇABILITÉ

Opportunité opérationnelle : recourir aux matériaux bas carbone renouvelables tout en contribuant au développement des filières locales

Depuis 2017, Eiffage s'est engagé dans une démarche de traçabilité relative aux approvisionnements en bois de ses opérations les plus importantes. À cette fin, il a mandaté Product DNA, expert en traçabilité pour :

- cartographier les filières d'approvisionnement de ses opérations, depuis l'origine forestière du bois en passant par les différents stades de sa transformation ;
- recueillir les preuves de commande, de paiement et d'acheminement des essences, avec recours à la blockchain pour garantir l'inviolabilité de l'évaluation ;
- établir et garantir auprès du client les « étiquettes bois » qui synthétisent les informations depuis les besoins prévisionnels en bois de la phase initiale jusqu'à l'étiquette définitive établie à la livraison du bâtiment.

Plusieurs projets bénéficiant de cette traçabilité ont été livrés, comme le lycée Vaugelas près de Chambéry (Savoie), ou sont en cours de finalisation comme la tour Hypérion à Bordeaux (Gironde). L'étiquette est également déployée sur le lot E du Village des Athlètes à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), remporté en groupement par Nexity et Eiffage. Le Village des Athlètes se caractérisera par une empreinte carbone réduite d'environ 40 % par rapport à une opération traditionnelle ; au moins 90 % du bois sera labellisé garantissant une gestion durable de la ressource ; 100 % du bois mis en œuvre sera tracé de la forêt au chantier.

Depuis 2020, Eiffage étend ce processus de traçabilité à d'autres matériaux comme l'isolant paille et la pierre volcanique sur le projet de construction du nouveau lycée de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). La traçabilité sera testée en 2021 sur des matériaux carbonés comme l'aluminium et le béton.



La traçabilité du bois par Eiffage et Product DNA suit toutes les phases d'un projet depuis sa conception jusqu'à sa livraison. De l'étiquette prévisionnelle (exemple à gauche, pour la tour Hypérion) jusqu'à l'étiquette définitive (exemple à droite, pour le lycée Vaugelas de Chambéry), le client bénéficie d'une totale transparence sur l'origine des bois et les essences mises en œuvre, la gestion durable des forêts d'origine, les lieux de transformation, le cubage final, etc. Le QR code donne accès à tous les détails de l'opération.

EIFFAGE ROUTE, PIONNIER DU DOUBLE DEVIS EN EUROS ET EN CO₂

Opportunité opérationnelle : systématiser le double devis en euros et en CO₂ pour éclairer la décision du client

Les équipes techniques d'Eiffage Route ont mis au point en 2020, avec la direction des Systèmes d'information d'Eiffage, une interface numérique baptisée « CARL » (pour « calculatrice carbone »), permettant d'éditer un double devis en euros et en tonnes équivalent carbone.

Cette interface numérique n'est pas un logiciel en soi, mais elle couple le logiciel d'études de prix utilisé par Eiffage Route à la base de données officielles de la profession routière en matière de carbone (SEVE). Les devis établis en euros sont ainsi convertis en tonnes équivalent CO₂, ce qui met en valeur les matériaux ou solutions moins émetteurs versus les postes d'émissions plus importants.

Dès lors, les équipes peuvent plus aisément démontrer aux maîtres d'ouvrage les avantages des solutions écologiques bas carbone et les impacts bénéfiques à long terme de ces réalisations, au-delà des coûts immédiats.

À fin 2020, plus de 320 collaborateurs d'Eiffage Route étaient formés à l'usage de l'interface « CARL » pour établir ces devis euros / CO₂ en réponse aux appels d'offres.

Le façadier Goyer a lui aussi développé son interface carbone, intitulée G+C-, en référence à la nouvelle réglementation énergétique RE2020. Cet outil lui permet d'objectiver les bilans carbone des différentes solutions techniques de façade proposées aux clients.

Inspirées par ce succès, Eiffage Construction et Eiffage Énergie Systèmes s'appuient sur « CARL » pour développer l'interface euros / CO₂ adaptée à leurs métiers.

LES INNOVATIONS DE LA CHIMIE DU VÉGÉTAL

Opportunité opérationnelle : réduire progressivement le recours au bitume grâce à des produits de substitution d'origine française et labellisés biosourcés

La consommation de bitume (issu de la distillation du pétrole) chez Eiffage atteignait environ 320 000 tonnes au titre de l'année 2019. Ceci signifie :

- que le bitume représente 5,3 % du scope 3 amont de l'ensemble du groupe Eiffage ;
- que les métiers du Groupe sont sensibles à la variabilité du prix du bitume de pétrole, directement corrélé au baril de pétrole brut, et susceptible de se situer entre 400 € et plus de 600 € la tonne.

Dans une démarche volontariste de réduction, au-delà des économies d'énergie liées aux postes d'enrobage, Eiffage Route s'est engagé depuis plusieurs années dans le recyclage des chaussées et des granulats en place, réduisant drastiquement les rotations de camions chargés de granulats neufs issus de carrières. En développant sa gamme végétale de substitution totale ou partielle au bitume, à l'instar de la poix issue de la sylviculture française, c'est un levier supplémentaire à haut pouvoir décarbonant que la filiale routière met à disposition de ses clients.

Recytaal®, Biophalt®, et Bioklair® (remplace Biokrom® depuis le printemps 2021) sont autant de produits routiers brevetés par Eiffage Route valorisant les coproduits biosourcés :

- associés à des températures de fabrication abaissées d'environ 20 % par rapport au bitume classique, ces enrobés végétaux ont un impact carbone plus faible ;
- associés à une technique de recyclage de la chaussée, ils s'inscrivent également dans une démarche d'économie circulaire (Cf. page 35).

La diversité des produits permet à la gamme végétale d'Eiffage Route de répondre à tous les besoins des maîtres d'ouvrage : rénovation de tous types de réseau routier – des autoroutes aux routes départementales – , revêtement pour des aménagements dédiés aux mobilités douces, à l'embellissement des villes et villages, etc.

Autre dimension de la chimie végétale, un important projet collaboratif de recherche et développement, « Algoroute », se concentre sur l'intérêt des micro-algues comme additif ou substitut au bitume de pétrole. Soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), ce projet rassemble Eiffage Route, l'Ifsttar comme coordinateur (Université Gustave Eiffel), la PME Algosource Technologies, le CNRS, l'Université de Nantes et l'Université Claude Bernard Lyon 1. « Algoroute » vise à développer un « bio bitume » issu de la transformation par liquéfaction hydrothermale des micro-algues.

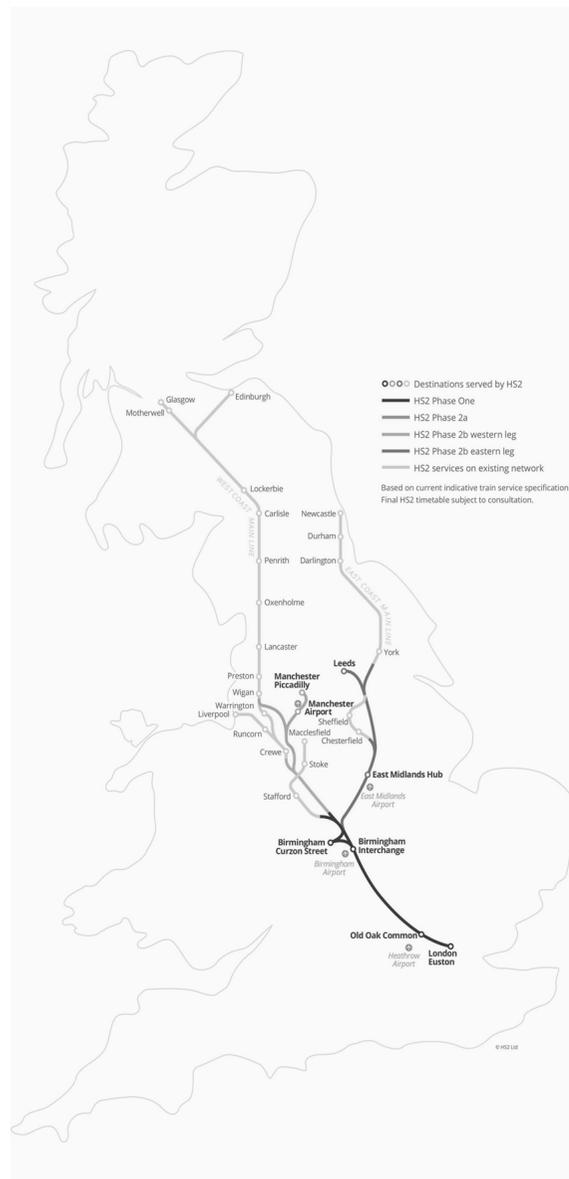
LES CONCESSIONS INVESTISSENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Opportunité opérationnelle : développer la production d'énergies renouvelables sur des délaissés fonciers du Groupe ; entrer dans les « corporate power purchase agreement » (CPPA)

Dans un contexte d'incertitude à terme vis-à-vis des prix sur les marchés de l'énergie et de l'éventualité d'une taxe carbone, Eiffage Concessions s'implique dans la production d'énergies renouvelables. C'est le cas, aux côtés d'EDF Renouvelables, pour trois projets développés sur des « délaissés autoroutiers » et qui totaliseront une puissance de 18 MWc. Ces projets, lauréats d'appels d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), débuteront à l'automne 2021 pour un achèvement prévisionnel en 2022.

Cette production vient s'ajouter aux microcentrales hydroélectriques acquises par Eiffage Concessions en décembre 2019 dans le Sud-Ouest de la France. La production, d'environ 17 GWh en 2020, aura permis d'alimenter près de 3 500 foyers, soit plus de 15 000 personnes, et d'éviter l'émission d'environ 1 500 tonnes de CO₂.

Eiffage Concessions avance dans une démarche de structuration de son approvisionnement en énergie par le biais, notamment, du modèle des CPPA, qui requiert des compétences juridiques et financières proches de celles des montages concessifs, cœur de métier historique d'Eiffage Concessions. Le CPPA est attractif à plusieurs titres. Il permet à l'acheteur d'énergie une vision de long terme de ses coûts énergétiques, une meilleure maîtrise du risque financier, sans oublier la garantie d'origine renouvelable pour justifier d'une consommation décarbonée.



Carte du projet ferroviaire britannique High Speed 2. Les lots C2 et C3 réalisés par EKFB représentent un tronçon de 80 km entre Londres et Birmingham.

LE GÉNIE CIVIL EXPERT DU FERROVIAIRE BAS CARBONE

Opportunité opérationnelle : confirmer à l'international le savoir-faire d'Eiffage en conception-construction bas carbone de lignes ferroviaires

High Speed 2 (« HS2 »), future ligne ferroviaire à grande vitesse entre Londres et l'Écosse, se fixe des objectifs ambitieux en matière environnementale :

- le projet vise le niveau d'excellence pour les certifications BREEAM et CEEQUAL, pour l'atténuation des impacts du cycle de vie des actifs d'infrastructure sur l'environnement ;
- il prévoit une réduction de 50 % des émissions carbone par rapport au projet britannique initial et vise la certification de la norme PAS 2080, qui fournit un cadre commun pour tous les secteurs d'infrastructure sur la gestion du carbone.

EKFB, la co-entreprise associant Eiffage, KIER, Ferrovial et BAM Nuttall, réalise la conception (en partenariat avec ASC) et les travaux sur une section de 80 km comprenant 15 viaducs, 6,9 km de « tunnels verts », 22 km de déviations routières, 81 ponts, soit près de 30 millions de mètres cubes de terrassement.

Eiffage mobilise son savoir-faire français bas carbone déjà éprouvé sur des projets majeurs d'infrastructures ferroviaires, telle que la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire.

À titre d'exemples, EKFB utilisera du béton fibré ultra haute performance et bas carbone, le BSI, développé par Eiffage Génie Civil, et recourra à des doubles arches préfabriquées sur des « tunnels verts », permettant une répartition plus efficace du système de charges et une épaisseur réduite des murs en béton, pour un impact carbone moindre.

Économie circulaire

NOS PRINCIPES

- Développer l'intégration de matières recyclées ou renouvelables dans nos activités
- Allonger la durée de vie des ouvrages et des matériaux en facilitant leur évolutivité et leur réutilisation
- Favoriser la transition des procédés de fabrication, et tendre vers le zéro déchet non valorisé
- Progresser avec les parties prenantes professionnelles, scientifiques et associatives

LES CONDITIONS DU SUCCÈS

- Déployer une politique de gestion durable des ressources
- Approfondir et accélérer notre démarche d'innovation
- Systématiser le diagnostic PMD (produits, matériaux, déchets) avant toute opération de déconstruction et réhabilitation lourde en lien avec les acteurs du réemploi
- Mesurer, piloter et contrôler la performance de nos solutions et de nos pratiques

LA CONSTRUCTION MODULAIRE : ÉCOLOGIQUE, PERFORMANTE, RAPIDE

Opportunité opérationnelle : construire des logements modulaires et évolutifs à base de conteneurs maritimes visant un haut niveau de performance énergétique et un délai de chantier réduit

En 2019, Eiffage Construction faisait l'acquisition de la société B3 Ecodesign, spécialisée dans la conception architecturale et la construction à partir de conteneurs maritimes de dernier voyage.

Cette démarche dite d'upcycling (surcyclage ou « recyclage par le haut ») a de multiples avantages :

- elle associe le bas carbone, l'économie circulaire et la réduction des coûts et des délais de construction ;
- elle propose des solutions sur l'ensemble des typologies immobilières : résidentiel, tertiaire, commerces et équipements publics.

En septembre 2020, un ensemble résidentiel a été livré à Acigné (Ille-et-Vilaine). En sept mois, B3 Ecodesign a réalisé huit maisons de plus de 100 m² chacune, labellisées Passivhaus, ce qui atteste de son niveau de performance énergétique : le besoin en chauffage est inférieur à 13 kWh d'énergie par m² et par an, et la consommation totale en énergie primaire inférieure à 40 kWh par m² et par an.

Avec un impact environnemental réduit, les modules permettent d'adapter la taille des logements, en associant, dissociant et recréant des espaces individuels et collectifs. La fabrication en usine garantit le zéro défaut et limite les allers-retours de camions de chantier.

Ces performances sont par exemple mises à profit pour des projets sociaux, à l'image de la livraison à Périgueux (Dordogne) en seulement neuf mois d'un centre d'Hébergement d'Urgence pour 62 personnes.



Vue d'architecte prévisionnelle du siège d'Eiffage Énergie Systèmes à Dijon (Côte-d'Or), par B3 Ecodesign

	<p>Biophalt®</p>  <p>Brevet FR 2915204 (23/04/07)</p>	<p>Recytaal®</p>  <p>Brevet FR 3028862 (24/11/14)</p>
DESCRIPTION TECHNIQUE	<p>Enrobé tiède</p> <ul style="list-style-type: none"> se substitue aux enrobés chauds classiques intègre un fort taux d'agrégats d'enrobés formulé avec un liant végétal issu de coproduits de la sylviculture française convient aux projets routiers neufs ou en rénovation, y compris au fort trafic autoroutier 	<p>Émulsion végétale</p> <ul style="list-style-type: none"> issue de coproduits de la sylviculture française se substitue aux liants issus de bitume d'origine fossile
LABELS ET DISTINCTIONS	<p>2020 Label « Produit biosourcé » par Karibati</p> <p>2019 Lauréat du concours innovation du Comité Innovation Routes et Rues (CIRR)</p>	<p>2019 Label « Produit biosourcé » par Karibati</p> <p>2017 Lauréat du concours innovation du Comité Innovation Routes et Rues (CIRR)</p>
CHIFFRES CLÉS 2020	<p>Près de 6 000 tonnes produites en un an</p> <p>+42 % de tonnes par rapport à 2019</p>	<p>Près de 175 000 m² déployés en un an</p> <p>+15 % de m² par rapport à 2019</p>

LES ROUTES D'AUJOURD'HUI SONT LES CARRIÈRES DE DEMAIN

Opportunité opérationnelle : recycler intégralement les ressources minérales mises en place dans les chaussées sans apport de nouveau bitume

Afin de faire face à la raréfaction des matières premières disponibles, Eiffage Route investit depuis plusieurs années dans la recherche et le développement de solutions alternatives fondées sur l'économie circulaire.

L'enjeu se trouve dans la capacité à transformer l'intégralité de la chaussée existante en gisement de matière première, en recyclant les granulats de l'ancienne chaussée. Cette technique de recyclage peut également être combinée à un liant végétal tel que Recytaal® (Cf. page 32).

En matière d'objectifs de recyclage, la filiale routière est en constante progression. La part d'agrégats d'enrobés recyclés est passée de 7,9 % en 2010 à 21,7 % en 2020.

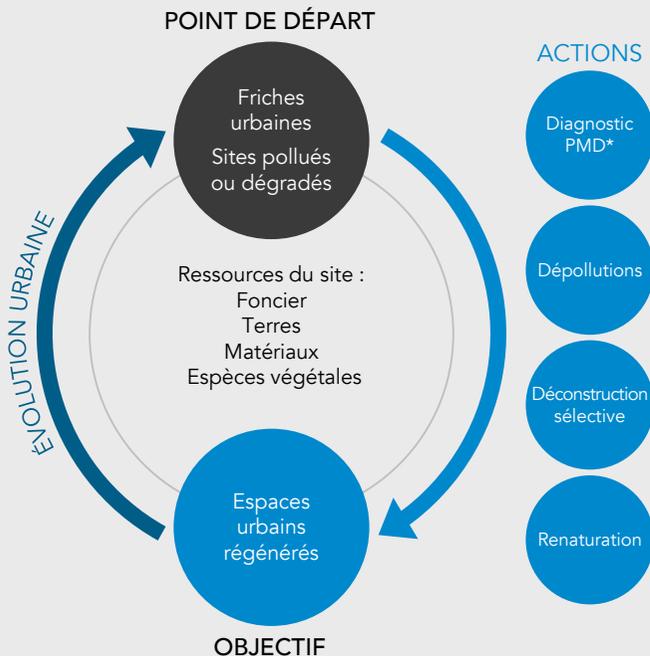


Chantier de rénovation de la RD96 (Seine-et-Marne), avec l'atelier de retraitement en place (ARM) permettant un recyclage intégral de la chaussée en place, associé au liant Recytaal®, labellisé biosourcé

L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



LA RÉVERSIBILITÉ EN MILIEU URBAIN



* Produits, matériaux, déchets

LES MÉTIERS DE LA RÉVERSIBILITÉ EN PLEIN ESSOR

Opportunité opérationnelle : ménager le territoire par la dépollution et la restauration des milieux dégradés ; restaurer des sols anthropisés pour limiter l'artificialisation

À l'heure où la préservation du sol et des milieux naturels qu'il supporte est un enjeu crucial de lutte contre l'érosion de la biodiversité, en lien direct avec l'objectif d'enrayement de l'artificialisation des sols, le modèle de l'urbanisme réversible et circulaire s'impose progressivement.

La chaîne de valeur des activités liées à la « réversibilité des milieux » est ainsi appelée à se consolider au sein du Groupe, car elle concourt directement à la transition écologique et à la lutte contre le changement climatique :

- en préservant la ressource que constituent les sols, à l'origine de nombreux bénéfices apportés aux sociétés humaines, dont le stockage du carbone, la rétention et la filtration des eaux ;
- en limitant l'extension de l'urbanisation et, par voie de conséquence, les distances entre les lieux de résidence et les lieux de vie, et donc les émissions de gaz à effet de serre associées ;
- en recyclant pour la construction des fonciers urbains tombés en désuétude tels que les friches industrielles, ferroviaires ou militaires.

En tant qu'aménageur urbain, Eiffage Aménagement projette et conduit d'importantes opérations de ce type comme à Asnières-sur-Seine (ancienne usine Peugeot), à Châtenay-Malabry (ancienne École Centrale), pour la Cité de la gastronomie et du vin à Dijon (ancien site hospitalier) ou bien sur le site de La Janais à Rennes (friche industrielle Peugeot). Ces renouvellements urbains créent des activités et des synergies entre les filiales du Groupe comme Eiffage Démolition, Gauthey pour la dépollution des sols, Roland ou Forézienne d'Entreprises pour le terrassement ou encore Eiffage Route pour la viabilisation des terrains, les voiries et les réseaux divers.

Eiffage considère que ces activités, dites « activités de la réversibilité », sont appelées à croître, car elles contribuent à la lutte contre l'étalement urbain non maîtrisé et offrent des solutions intéressantes en densifiant l'habitat, en créant de nouvelles centralités pour limiter les déplacements, en organisant les circuits courts alimentaires avec le développement de l'agro-écologie, ou encore en favorisant la résilience des écosystèmes avec le génie écologique.

À ces opérations s'ajoutent les activités de réhabilitation, de rénovation et de surélévation d'Eiffage Construction qui permettent de limiter l'emprise au sol des projets immobiliers.

La maîtrise de cette chaîne de valeur permet à Eiffage, en tant qu'ensemblier de la ville durable et bas carbone, d'apporter une valeur ajoutée stratégique aux territoires à l'occasion de projets d'aménagement urbain, en complément de la mise en œuvre des mesures réglementaires d'évitement, de réduction et de compensation.

Sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables

NOS PRINCIPES

- Contribuer au mix énergétique décarboné, aux niveaux national et local en valorisant le potentiel énergétique renouvelable propre aux territoires
- Proposer des offres énergétiques inscrites dans les orientations de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) en matière de sobriété, d'efficacité énergétique et de décarbonation

LES CONDITIONS DU SUCCÈS

- Développer une offre de rénovation énergétique industrialisée associant les savoir-faire des différents métiers du Groupe (construction, aménagement, énergies systèmes, génie civil...)
- Consolider le savoir-faire d'intégrateur lié au cycle du carbone dans l'énergie, dans les secteurs industriel, bâtimentaire et dans les mobilités
- Développer des savoir-faire de récupération de chaleur fatale et de CO₂ en milieu industriel et les valoriser, sous forme énergétique ou par réinjection dans des matériaux de stockage

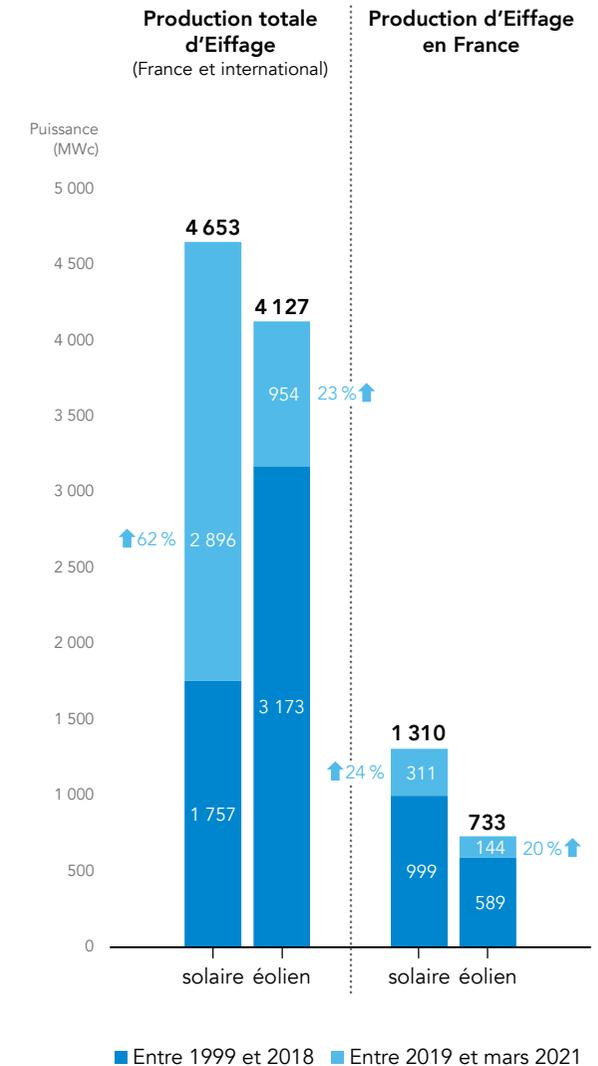
PROGRESSION DES ACTIVITÉS* DE CONSTRUCTION ET/OU D'EXPLOITATION ET/OU DE MAINTENANCE D'UNITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR EIFFAGE

L'année 2020 a été marquée par une augmentation de près de 7 % des énergies renouvelables dans la production d'électricité mondiale, contrairement aux autres sources d'énergie, moins résilientes face au contexte (Agence internationale de l'énergie – IAE, 2020). Poussées par une réduction des coûts et des politiques publiques favorables, l'IAE anticipe que les énergies renouvelables deviendront la première source de production d'électricité mondiale en 2025, détrônant dès 2023 le gaz naturel, puis en 2024 le charbon.

Dans ce cadre favorable, et conscient de ce changement de paradigme, Eiffage mobilise son savoir-faire, aussi bien en matière de construction, d'exploitation et de maintenance d'infrastructures d'énergies renouvelables.

Précurseur, le Groupe a depuis deux ans donné un coup d'accélérateur. Ainsi, la production totale solaire générée entre 2019 et mars 2021 représente plus de 60 % de l'activité du Groupe en la matière.

À noter dans le graphique ci-contre : les chiffres ont évolué en comparaison du rapport climat 2020, du fait de l'intégration des projets d'Eiffage Energía en France, qu'ils soient solaires ou éoliens. Une donnée également ajoutée cette année concerne le projet Toul-Rosières (France) auquel RMT, filiale d'Eiffage Énergie Systèmes, a contribué à hauteur de 31,5 MWe.



* Contrats réalisés ou en cours

DÉCARBONER LE MIX ÉNERGÉTIQUE ET CROÎTRE DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Opportunité opérationnelle : accroître les parts de marché d'Eiffage comme constructeur d'unités de production d'énergies renouvelables

Éolien offshore

Smulders, filiale belge d'Eiffage Métal, est spécialisée dans l'ingénierie et la production des fondations destinées aux éoliennes offshore, ainsi que dans l'ingénierie, la production et l'installation de sous-stations énergétiques des parcs éoliens marins.

Smulders a déjà :

- produit 150 fondations pour éoliennes offshore, plus de 2 000 pièces de transition et 30 sous-stations ;
- remporté en novembre 2020 en groupement le contrat de fabrication et de fourniture des monopieux et des pièces de transition pour les deux premières phases du projet de parc éolien offshore « Dogger Bank » en Mer du Nord, qui sera le plus grand parc éolien offshore au monde avec une capacité de 3,6 GW ;
- réalisé en 2019-2020, en partenariat avec l'entreprise belge DEME, le parc éolien Moray East situé au nord-est des côtes écossaises, qui alimente en électricité d'origine renouvelable plus de 950 000 foyers.

Éolien terrestre

Eiffage Sénégal (génie civil et terrassement), Eiffage Energía (câblage) et Eiffage Énergie Systèmes (sous-stations électriques) ont réalisé avec Vestas, à Taïba Ndiaye, le plus grand parc éolien d'Afrique de l'Ouest, livré en décembre 2020.

Situé au nord-ouest de Dakar, ce parc de 46 éoliennes d'une puissance totale de 158,7 MW, s'étend sur 37 km. Il s'agit du premier parc de cette capacité au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Ce projet représente un tournant pour le pays en matière d'énergies renouvelables et permettra de fournir de l'électricité à plus de deux millions de Sénégalais.



Site de construction Smulders à Hoboken (Belgique)
Vue des fondations d'éoliennes destinées au parc offshore de Moray East (Écosse)

Fermes solaires

Experte en matière d'énergies renouvelables, et notamment de fermes solaires, Eiffage Énergie Systèmes propose un modèle clé en main, depuis l'acheminement des panneaux photovoltaïques jusqu'à la maintenance de la centrale solaire, en passant par sa construction et son optimisation.

Leader en la matière, sa filiale espagnole Eiffage Energía a œuvré en 2020 à la mise en service de la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe, Núñez de Balboa.

L'installation, construite en moins d'un an à proximité de la frontière portugaise, se caractérise par :

- une puissance de 500 MWc produite par près d'1,5 million de panneaux photovoltaïques, 115 onduleurs et deux sous-stations ;
- une production de 832 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent des besoins de 250 000 habitants ;
- l'évitement de 215 000 tonnes de CO₂ par an par rapport à une solution thermique classique.

AGRICULTURE DU FUTUR

Opportunité opérationnelle : favoriser la production locale de fruits et légumes dans des installations de maraîchage autonomes grâce aux énergies renouvelables

Aujourd'hui, la fin programmée de la cogénération gaz en France ainsi que les progrès en matière de monitoring et d'automatisation amènent à approfondir les solutions énergétiques renouvelables nécessaires aux serres maraîchères en termes de production de chaleur et de froid, de CO₂ pour la photosynthèse des cultures et d'électricité éventuelle en cas de recours à des LED de croissance.

Les axes opérationnels actuels d'Eiffage Énergie Systèmes en matière d'énergies renouvelables pour les serres agricoles sont les suivants :

- à partir des installations déjà existantes :
 - maintien des cogénérations existantes assistées par des agrégateurs assurant un fonctionnement 12 heures par jour permettant la production de CO₂ pour la photosynthèse des plantes issue de la cogénération ;
 - gazéification et/ou pyrogazéification, seul processus à ce jour produisant simultanément de la chaleur et du CO₂ ;
- pour les besoins de chaleur et de froid :
 - biomasse classique pour les serres de grande capacité ;
 - solaire thermique pour tempérer les serres et les déshumidifier ;
 - géothermie peu profonde pour chauffer et refroidir les serres tout en favorisant la reconstitution de la capacité thermique des nappes phréatiques ;
- pour la production d'électricité autoconsommée, en particulier en cas de LED de croissance : photovoltaïque classique et photovoltaïque organique sur les écrans d'occultation des serres.

Les perspectives d'avenir à court terme sur ce même segment de marché sont les suivantes :

- production de chaleur et/ou d'électricité par des solutions hydrogènes ou hydrogène/CH₄ ;
- captation de CO₂ en sortie de procédés industriels en substitution de l'achat par le client de CO₂ produit spécialement pour la photosynthèse des plantes ;
- déploiement d'outils d'hypervision des productions d'énergies renouvelables.

Écomobilités

NOS PRINCIPES

- Concilier réduction des émissions de carbone et droit à la mobilité pour tous
- Accompagner le développement de mobilités douces bas carbone en zones urbaines et périurbaines
- Contribuer à l'objectif de « zéro artificialisation nette » par la valorisation de l'attractivité du transport collectif

LES CONDITIONS DU SUCCÈS

- Penser la mobilité comme un système et comme un service, en associant les expertises du Groupe dans les métiers de la route, des énergies systèmes et de l'aménagement
- Intégrer les besoins d'écomobilités dans les projets depuis l'amont de la conception urbaine
- Systématiser les offres basées sur la régénération/le réemploi de matériaux sans ajout de matières issues de la pétrochimie
- Favoriser le transport collectif via des incitations fortes de type voies réservées et sécurisées, tarifs préférentiels, etc.

LE MARCHÉ DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DE TRANSITION EN PLEIN ESSOR

Opportunité opérationnelle : répondre à l'engouement pour les aménagements cyclables en ville et en périphérie de ville par une offre associant écologie et sécurité

En 2020, année de pandémie marquée par les principes de distanciation sociale, les collectivités locales ont montré un intérêt fort pour « les aménagements cyclables et piétons de transition » et ont accéléré le développement des mobilités actives.

Ainsi, parmi les 148 collectivités interrogées dans le cadre d'une étude menée par le Club des villes et territoires cyclables, 83 % planifiaient un ou plusieurs projets d'aménagements de transition en faveur des mobilités actives, marche et/ou vélo.

Ces pistes cyclables provisoires, ou « coronapistes », ont été un succès : l'objectif défini au début du premier confinement, 1 000 kilomètres d'aménagements, a été atteint à 70 % en moins d'un an.

Eiffage Route est idéalement placé pour bénéficier de cet engouement grâce à ses différentes innovations bas carbone :

- **L'enrobé sans bitume**

Eiffage Route a mis au point Biophalt®, un enrobé végétal à haute performance incorporant au minimum 30 % de matériaux de chaussées recyclées ainsi qu'un liant d'origine végétale, réalisé à partir de coproduits de la filière sylvicole française. À titre d'exemple, dans la métropole de Lyon (Rhône), entre Décines et Meyzieu, la piste cyclable qui longe le tramway T3 est réalisée partiellement en Biophalt®.

- **Le marquage sécurisé photoluminescent, sans besoin d'apport énergétique**

Eiffage Route et la PME bordelaise OliKrom® ont conclu dès 2018 un accord de partenariat stratégique visant la mise au point de pistes cyclables de nouvelle génération, capables de rendre attractif le déplacement à vélo en améliorant l'efficacité du marquage routier, et notamment sa visibilité de nuit même en l'absence d'éclairage public.

Un premier chantier a été expérimenté avec succès en 2018 à Pessac (Gironde), la piste cyclable ayant bénéficié de signalétique au sol par peinture photoluminescente LuminoKrom®. Un aménagement équivalent a été réalisé en décembre 2020 entre May-sur-Orne et Fontenay-le-Marmion (Calvados).

Ces innovations brevetées sont destinées au marché en plein essor des écomobilités douces et aux déplacements en vélo, en zones urbaines comme périurbaines.



MESURES ET OBJECTIFS DE RÉDUCTION

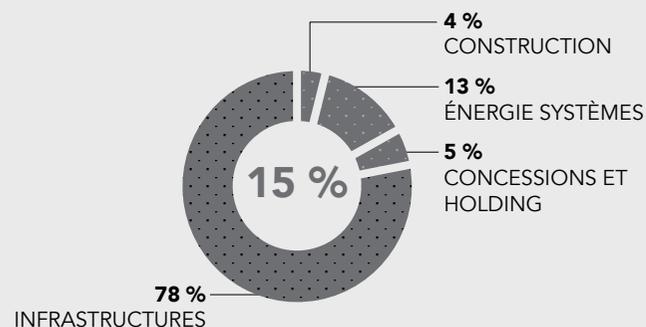
Restauration de la verrière de l'Hôtel de la Marine à Paris
280 m² de charpente métallique, câbles précontraints et
habillages en tôles d'inox micro-perforées
Eiffage Métal

Émissions de CO₂ sur le périmètre France

- En 2020, Eiffage a renouvelé l'analyse de ses émissions de CO₂ sur les périmètres des scopes 1, 2 et 3 amont de ses activités en France, avec l'assistance du cabinet Quantis, spécialisé dans la stratégie climat et carbone d'entreprises de secteurs économiques divers.
- Tous les chiffres présentés dans ce rapport sont issus de cette nouvelle étude. Ils se réfèrent à l'année 2019 (hors impact Covid-19).

ÉMISSIONS DES SCOPES 1 ET 2* (FRANCE, 2019)

495 000 t_{eq}CO₂



* Avec émissions de l'usine de Bochaut (Nord)

QU'APPELLE-T-ON LE SCOPE 3 « AMONT » ?

Le scope 3 correspond à toutes les émissions indirectement produites par les activités de l'organisation, non comptabilisées au scope 2 et liées à la chaîne de valeur complète (Cf. page 16).

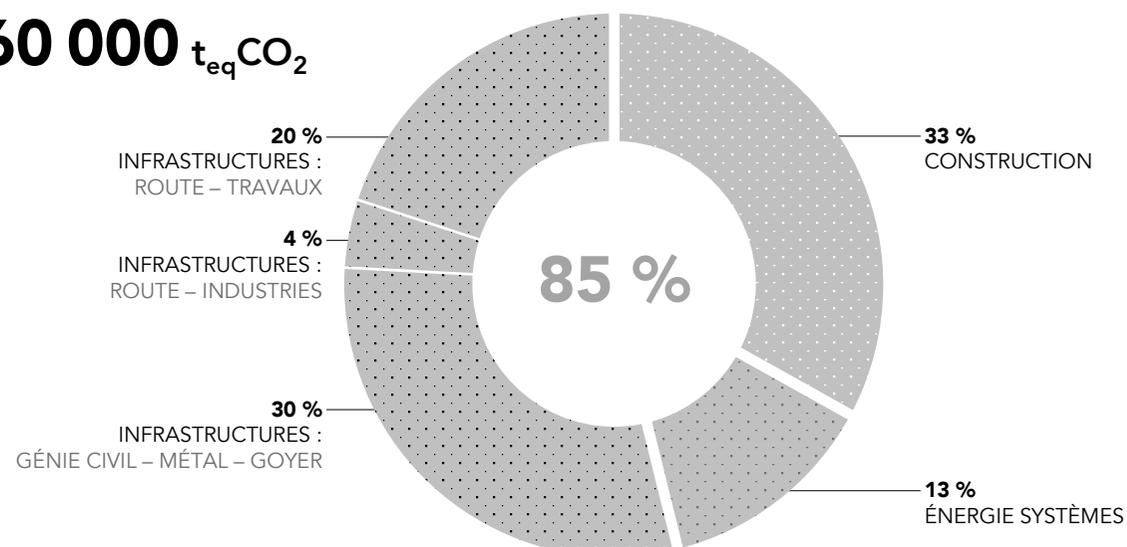
Dans le calcul du scope 3 amont d'une entreprise de BTP, on retrouve toutes les émissions de CO₂ induites par la chaîne de valeur en amont : achats de matériaux et d'équipements, achats de sous-traitance de services, transports et fret en amont des activités, locations d'engins et d'immobiliers, déplacements de personnels, déchets de chantiers, etc. Le calcul des émissions de CO₂ du scope 3 amont s'arrête à la livraison du bâtiment, de l'équipement ou de l'infrastructure.

L'étude Eiffage-Quantis réalisée en 2020 montre que les émissions de CO₂ du scope 3 amont d'Eiffage (France et hors Concessions) représentent 85 % du total des émissions de CO₂ des scopes 1, 2 et 3 amont.

Les achats de biens et services (acier, béton, sous-traitance, etc.) ont une part prépondérante dans ce total, pesant pour 89 % des émissions du scope 3 amont. Bien que chacune des branches d'Eiffage ait un profil d'impact spécifique en lien avec ses métiers, on retrouve en toute logique dans les émissions du scope 3 amont pour chacune d'elles une part majoritaire détenue par les achats de biens et services : 83 % pour Eiffage Énergie Systèmes, 86 % pour Eiffage Infrastructures et 97 % pour Eiffage Construction.

ÉMISSIONS DU SCOPE 3 AMONT (FRANCE, 2019 – HORS CONCESSIONS)

2 860 000 t_{eq}CO₂



* Source : étude Eiffage-Quantis réalisée en 2020

Réduire les émissions des scopes 1 et 2

Après l'étude Eiffage-Quantis, les branches et les directions support, en particulier la DDDIT, la direction des Achats et les directions du matériel, ont évalué plusieurs hypothèses de réduction d'émissions de CO₂ en agissant sur les différents postes émetteurs.

À l'issue de ce travail, l'hypothèse retenue vise :

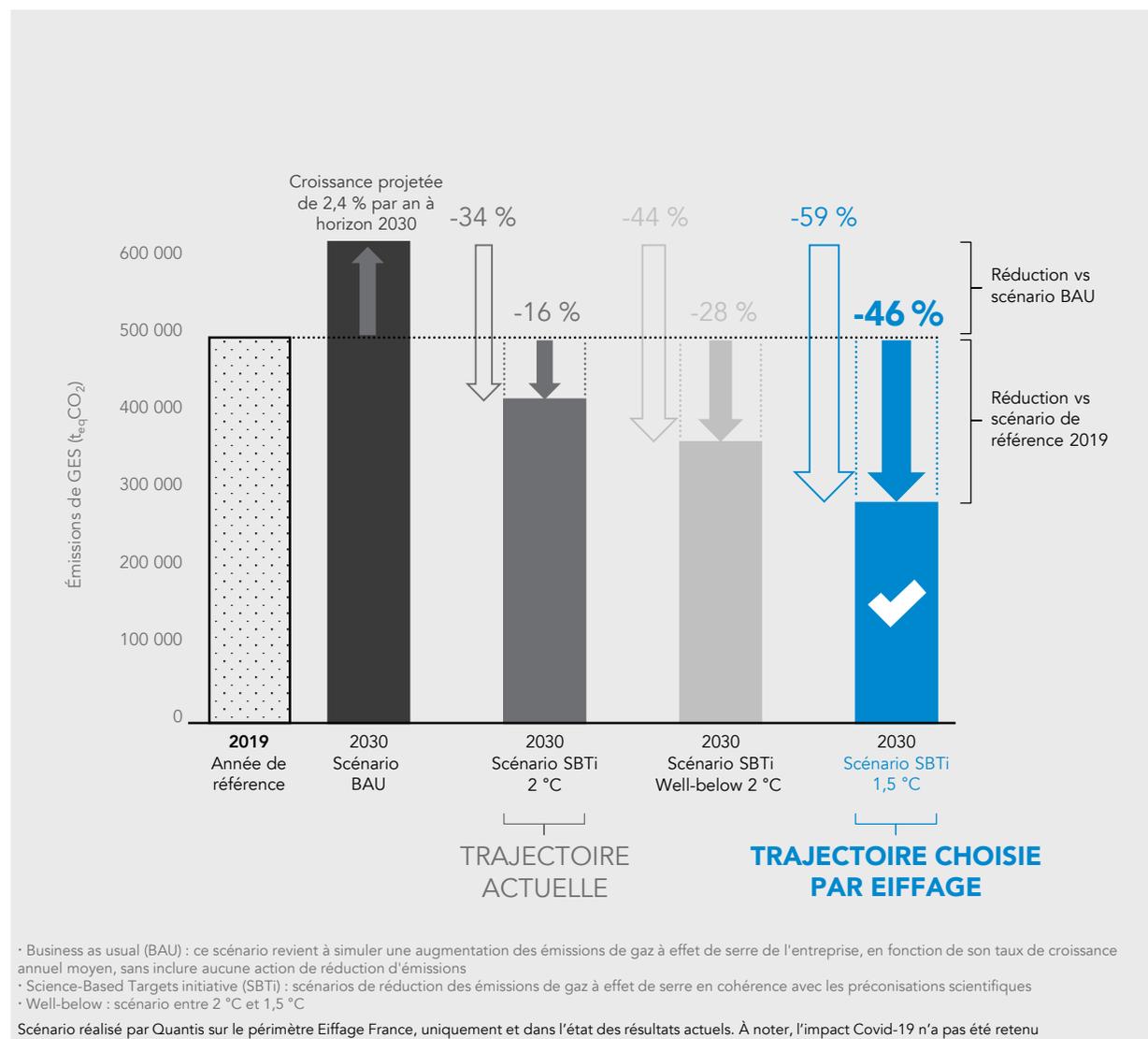
- la réduction majeure des émissions de CO₂ liées à l'usine de chaux d'Eiffage Route à Bocahut (Nord). Celle-ci représente actuellement 21,8 % des émissions des scopes 1 et 2 du Groupe ;
- la substitution des énergies fossiles par l'électricité d'origine renouvelable (ce qui entraînera de facto une augmentation de la consommation d'électricité) ;
- la réduction drastique des émissions de CO₂ de la flotte de véhicules.

Le schéma ci-contre compare les différents objectifs de réduction d'émissions de CO₂ des scopes 1 et 2 d'Eiffage en fonction de la trajectoire choisie.

La trajectoire 1,5 °C en substitution de la trajectoire 2 °C implique, sur la base des émissions de 2019 et à horizon 2030, une réduction de 46 % des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 selon les critères de la SBTi.

La trajectoire et les objectifs de réduction associés s'appliquent à tous les métiers d'Eiffage sans distinction. Les objectifs ayant été intégrés dans les plans stratégiques des branches pour la période 2021-2025, ils seront pilotés annuellement jusqu'au premier jalon majeur de 2025.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ SUR LES SCOPES 1 ET 2 EN LIEN AVEC LA TRAJECTOIRE CHOISIE



L'intensité carbone du chiffre d'affaires hors taxe par rapport aux émissions des scopes 1 et 2 passerait de 37 t_{eq}CO₂ par million d'euros en 2019 à 20 t_{eq}CO₂ par million d'euros en 2030.

Réduire les émissions du scope 3 amont

L'étude Eiffage-Quantis évalue à 85 % la part des émissions de CO₂ du scope 3 amont pour les branches Construction, Énergie Systèmes et Infrastructures d'Eiffage en France, pour l'année de référence 2019.

Cette part prépondérante oblige en toute logique à se fixer des objectifs ambitieux, moins 30 % à horizon 2030, qui ne pourront être atteints qu'avec la coopération étroite des fournisseurs de biens et de services récurrents d'Eiffage, d'où l'importance du plan d'actions bas carbone mené conjointement avec la direction des Achats (Cf. chapitre 2, pages 20 à 22).

S'inscrire dans la Science-Based Targets initiative

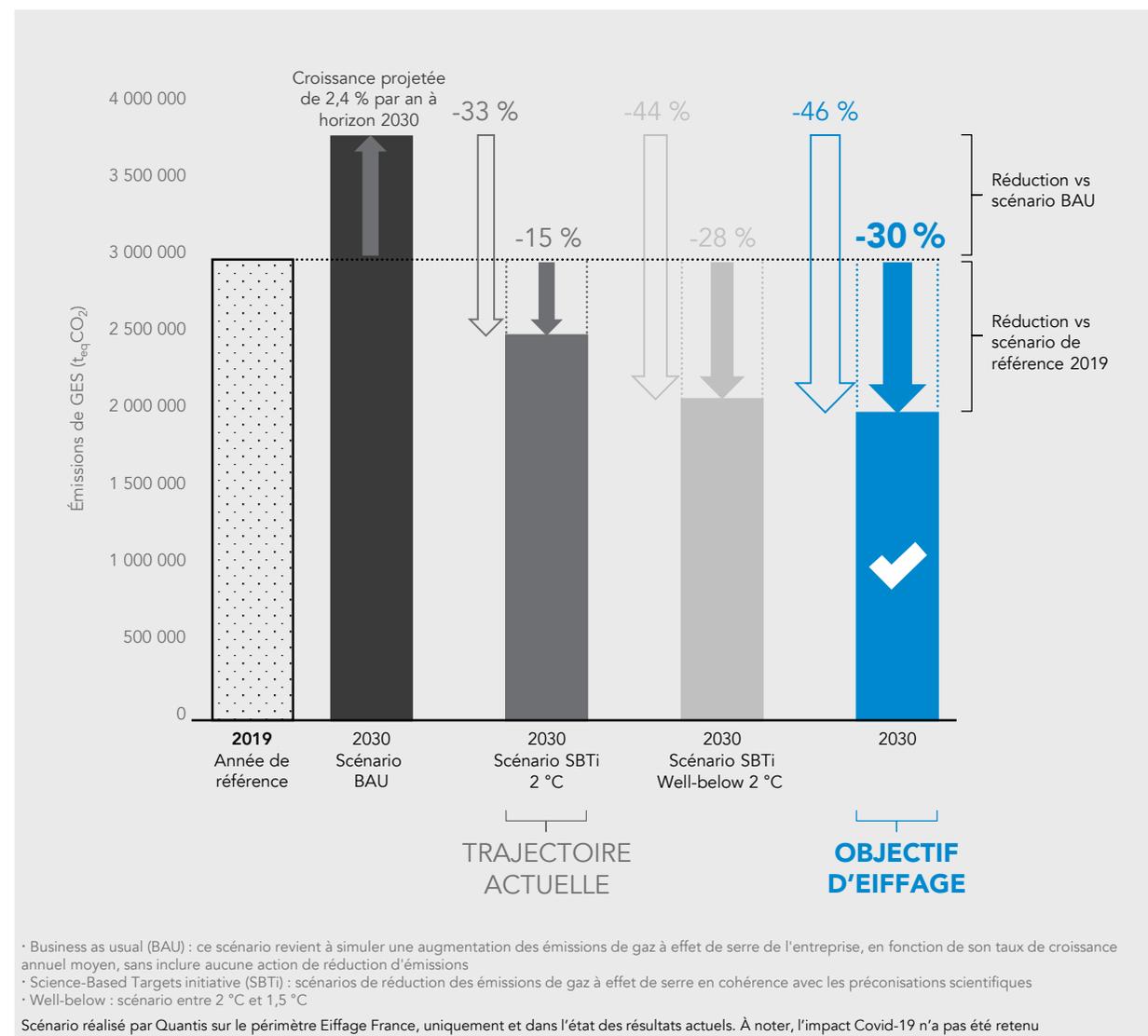
Afin de soutenir l'action d'Eiffage en matière de réduction et d'évitement d'émissions de CO₂ par une dynamique fédératrice et reconnue à l'international, le président-directeur général a validé en mars 2021 la demande d'enregistrement de l'engagement d'Eiffage auprès de « The Science-Based Targets initiative » (SBTi).

Pour rappel, la SBTi est issue d'une collaboration entre le CDP, le Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF).

La SBTi permet d'attester de l'alignement des objectifs de réduction d'émissions d'une entreprise avec le niveau de décarbonation nécessaire pour contribuer à limiter le réchauffement de la planète selon la trajectoire choisie.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ SUR LE SCOPE 3 AMONT

Engagement de -30 % en absolu par rapport au scénario de référence 2019



Pilotage de la performance

Après un audit interne portant sur la fiabilisation du processus de collecte des données extra-financières à l'été 2020, un comité de pilotage transversal, dirigé par le directeur financier a été créé. Son objectif est de concevoir, à partir des logiciels et outils existants, par exemple financiers ou ceux dédiés aux achats, une interface capable d'extraire régulièrement une dizaine d'indicateurs clés.

Les travaux concerneront les indicateurs suivants :

• Scopes 1 et 2 :

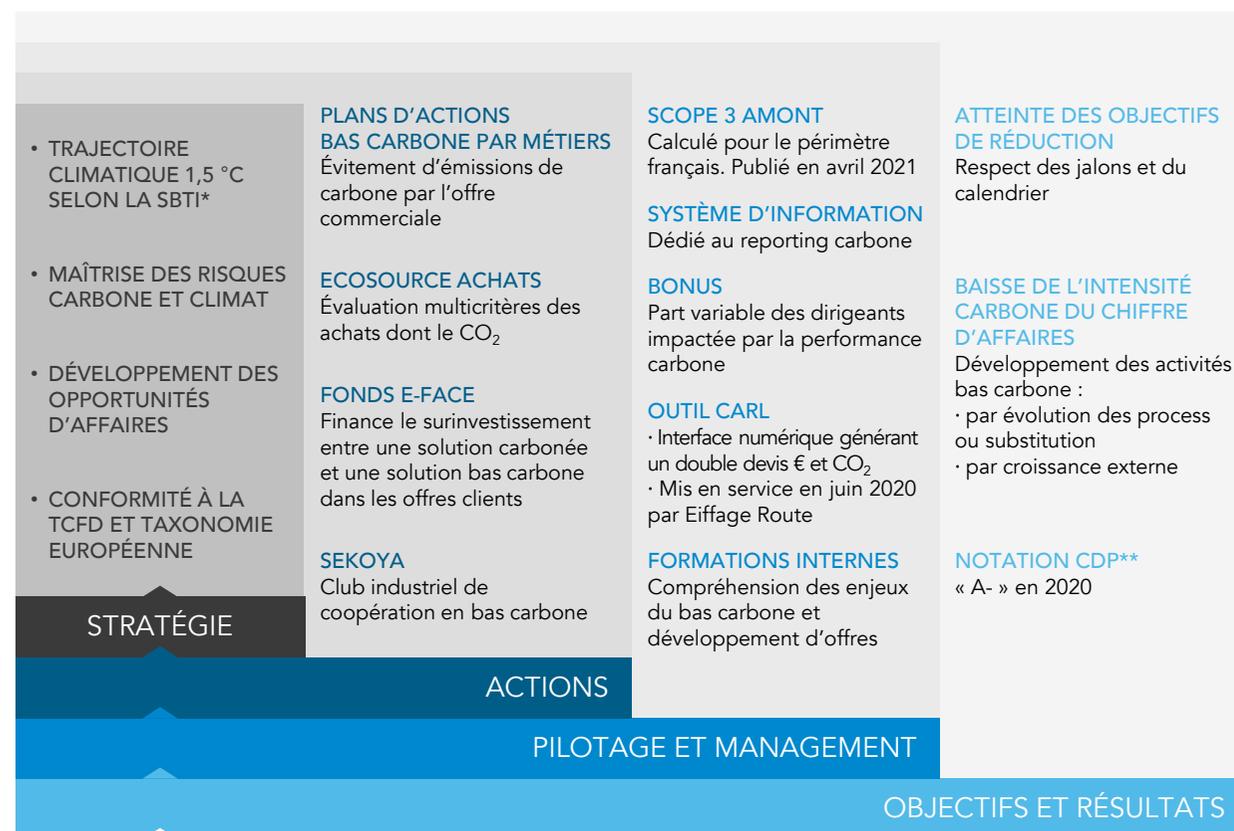
- la consommation énergétique de tous les bâtiments, sites industriels et chantiers du Groupe
- la consommation d'électricité de tous les bâtiments, sites industriels et chantiers du Groupe
- la consommation de carburant des flottes de véhicules et d'engins
- les émissions de gaz à effet de serre liées aux trois précédents indicateurs

• Scope 3 amont :

- le volume d'achats de béton, acier et bitume
- les émissions de gaz à effet de serre liées au précédent indicateur

• La consommation d'eau

SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE CLIMAT D'EIFPAGE ET IMPLICATIONS EN TERMES D'OBJECTIFS ET DE MANAGEMENT



* Science-Based Targets initiative ** Carbon Disclosure Project

EIFPAGE PASSE DE « B » À « A- » DANS LE CLASSEMENT CLIMATE CHANGE 2020 DU CDP

Résultat de l'engagement et des efforts de tous les métiers du Groupe, Eiffage a obtenu une amélioration significative de la note attribuée chaque année par le CDP au titre de son volet « Climate Change ». Ont été appréciées la gouvernance de la stratégie climat, l'identification des risques liés au climat et celle des opportunités d'affaires en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le présent rapport vient compléter les informations destinées au CDP en 2021, avec le choix de la trajectoire 1,5 °C pour la réduction des émissions de CO₂ des scopes 1 et 2, et la publication des émissions de CO₂ liées au scope 3 amont et de l'objectif de réduction associé.

Gare de La Courneuve
«Six Routes»

La Courneuve «Six Routes»



Direction :

Direction du Développement durable et de
l'innovation transverse (DDDIT) – Eiffage

Conception et réalisation :

DDDIT – Eiffage

Infographies :

DDDIT – Eiffage

Crédits photo :

Agence 2A Design

Eiffage / Bertrand Béchard

Alexandre Nicolas

VNF / Didier Gauducheau

Paindavoine Parmentier

Regis Bouchu

Method

Nye Veier

CRR Architectures

Clément Bourge

Jean Chiscano

Seignette Lafontan

Envinergy

HS2 Ltd

Gael Arnaud

Smulders

Hugh Dutton Associés (HDA)

Chartier Dalix architectes

Imprimeur :

DejaLink, imprimé en France sur papier recyclé

Parution :

Avril 2021



Eiffage

Campus Pierre Berger
3-7, place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
T +33 (0)1 34 65 89 89
www.eiffage.com